



NOURRITURES TERRESTRES

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE ET ÉMANCIPATION CITOYENNE

Guide Méthodologique

*Vers de nouvelles solidarités entre précarités urbaines et rurales
pour une réappropriation de l'alimentation locale et paysanne
en Occitanie*



Livret “NOURRITURES TERRESTRES”

Avec l'impulsion de Bérénice Dondeyne, coprésidente du MES France et membre du MES Occitanie

Rédactrice en chef: Ana Lucia Baez Camargo

Conception et rédaction: Hélène Ametepe, Loan Ung, Naël Peignier

Méthodologie d'entretiens semi-directifs avec l'appui de:

Julien Noël, Consultant scientifique "Démocratie alimentaire"; Fondation Nina & Daniel Carasso, Docteur en Géographie (Univ. Nantes) & Chercheur associé (UMR ESO 6590, CNRS)
Loula Renaudeau, Léopold Dauriac, chargés de développement
Natacha Maillard, Flavie Hantzen, étudiantes

Le projet “Les Nourritures Terrestres” est un travail collectif de recherche citoyenne porté par le Mouvement pour l'Economie Solidaire Occitanie (MES Occitanie) associant des salarié·e·s des bénévoles, des professionnel·le·s et des chercheur·se·s. Nous avons bénéficié des conseils de **Virginie Pujol**, Anthropologue, Coordinatrice du **Laboratoire Lérís à Montpellier**, de Chloé Bacon, Chargée de projets circuits courts et alimentation, **Haute-Garonne Ingénierie/ATD**, Direction Haute-Garonne Développement et de Catherine Kempenar, Cheffe de projet Innovation sociale et Développement territorial, **Conseil départemental de la Haute-Garonne**.

La réflexion s'est également nourrie des rencontres organisées par **la Chaire Unesco Alimentations du monde (Montpellier)** ou par la Fondation Carasso mais aussi des **journées Faim d'Avenir 2 et 3**, co-organisées avec des membres du **Collectif Territoires à VivreS Toulouse** (VRAC, Secours Catholique, GEMIP, Cocagne Alimen'Terre, CIVAM, Bio Ariège Garonne).

Parallèlement, nous avons également mené une expérimentation entre 2023 et 2024 **“Les Marchés Suspendus”** avec l'appui logistique de la Ville de Toulouse et avons été particulièrement inspirés par les pratiques citoyennes de structures partenaires telles que **Ressources Solidaires, Les Invisibles, Alimeco, Saveurs d'Exil**.

Une impression réalisée par le Conseil départemental



Sous Licence Creative Commons



Toulouse, le 5 mai 2025

SOMMAIRE

1	ÉDITORIAL , Sébastien Vincini, Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne	04
2	POINT DE VUE , Isabelle Hardy, Vice-Présidente du département de la Haute-Garonne	05
3	AVANT-PROPOS , MES Occitanie	06
4	TÉMOIGNAGES , GESMIP, AlimEco, Fondation Carasso	07
5	INTRODUCTION a. Pourquoi ce guide? b. Initiatives étudiées	09
6	MÉTHODOLOGIE a. Méthode de recherche-action b. Critères choisis c. Objectifs de l'entretien	15
7	ANALYSE DES CRITÈRES a. Implication individuelle des personnes concernées b. Lien social et rapport au collectif c. Gouvernance et délibération d. Une initiative source d'émancipation citoyenne e. Dignité et reconnaissance des droits culturels f. Capacité d'adaptation de l'initiative g. Intégration dans l'écosystème territorial	17
8	MISES EN PERSPECTIVE	42
9	RESSOURCES	43

La précarité alimentaire s'intensifie et touche désormais toutes les strates de la société. L'alerte émane de la Fédération française de l'aide alimentaire dans une étude du 24 février 2025, qui indique que la crise inflationniste perdure et que l'alimentation continue d'être « cette variable d'ajustement budgétaire » des ménages.

Cette réalité se confirme en Haute-Garonne, avec une forte hausse des demandes d'aide alimentaire, qui, depuis 2023, touche de nouveaux publics (travailleurs précaires, étudiants, familles monoparentales, dont en majorité des femmes). Et malheureusement, dans le même temps, nous constatons une baisse des dons en faveur des associations caritatives.

Face à ce phénomène, cette année encore, malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur notre collectivité, nous avons maintenu le soutien financier du Département aux têtes de réseau de l'aide alimentaire.

Nous soutenons également deux expérimentations inédites de sécurité sociale de l'alimentation : Caissalim, dans la Métropole toulousaine, et Localim, dans le Comminges. Nous œuvrons aussi au développement des épiceries sociales et solidaires en Haute-Garonne. L'an passé, nous avons également mis en lien les producteurs locaux et les associations d'aide alimentaire, afin de structurer une filière. Nous agissons aussi directement auprès des usagers. Nos Maisons Départementales des Solidarités organisent, par exemple, des ateliers cuisine pour apprendre aux personnes en grande précarité à manger sain et à moindre coût.

Les médecins sont formels : l'alimentation est le premier facteur de prévention santé. C'est donc une question de santé publique.

Je le dis avec force : la lutte contre la précarité alimentaire doit redevenir une cause nationale. Je me félicite ainsi que notre première Assemblée Citoyenne départementale se soit saisie de cette question. Ses 162 membres ont produit un rapport d'une grande qualité, qui va alimenter nos réflexions.

Cette journée « Faim d'Avenir », impulsée par le Mouvement pour l'Économie Solidaire, constitue un autre moment important.

Je vous remercie toutes et tous pour votre mobilisation et vous souhaite une belle journée d'échanges.



Sébastien Vincini,
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

En quoi la participation citoyenne, et notamment celle des personnes concernées par les précarités, est-elle un levier indispensable pour anticiper les mutations profondes de notre société ?

La participation citoyenne, pilier de l'Économie Sociale et Solidaire, est essentielle pour construire une société plus juste et plus résiliente. Impliquer directement les personnes touchées par la précarité, ce n'est pas un supplément d'âme : c'est une condition de réussite. Chaque jour, les structures de l'ESS montrent que quand chacun a voix au chapitre, des solutions concrètes, créatives et profondément humaines émergent. Face aux crises écologiques, sociales et démocratiques, sortir des logiques descendantes et miser sur l'intelligence collective est non seulement souhaitable, mais vital.

Pensez-vous que les citoyen·nes ont un pouvoir d'agir, peuvent imaginer et co-décider de l'économie qui les concerne ?

Absolument. L'ESS en est la preuve vivante depuis des décennies : une autre économie est non seulement possible, elle existe déjà. Basée sur la coopération, la solidarité et l'ancrage local, elle redonne du pouvoir d'agir aux citoyen·nes. Quand on leur donne les moyens et la reconnaissance, ils deviennent acteurs à part entière de la transformation économique : à travers les circuits courts, les monnaies locales, les coopératives, les associations... L'économie peut être un bien commun, pensé et décidé collectivement.

Selon vous, la participation citoyenne peut-elle devenir un principe incontournable des politiques publiques territoriales, et plus particulièrement un préalable à toute action ou dispositif public autour de la démocratie alimentaire ?

Elle ne le peut pas seulement, elle le doit. Une politique alimentaire véritablement juste ne peut être pensée sans celles et ceux qui en vivent les réalités au quotidien. Il est temps de dépasser l'approche de l'aide alimentaire, pour construire une vraie démocratie alimentaire.

Dans les territoires, de nombreuses initiatives issues de l'ESS expérimentent déjà cette démocratie alimentaire et je pense notamment à Caiss'alim en Haute-Garonne. Les collectivités ont un rôle clé : reconnaître ces dynamiques citoyennes, les soutenir et les intégrer dès la conception des politiques. Cela suppose un vrai changement de méthode, basé sur la co-construction.

Comment garantir la prise en compte de la participation citoyenne dans l'évolution des politiques publiques de l'alimentation ?

En s'inspirant des valeurs de l'ESS : co-décision, transparence, implication de tous les acteurs. Cela passe par des outils concrets : des comités citoyens permanents, des budgets participatifs dédiés à l'alimentation, un soutien pérenne aux structures qui animent les territoires. Mais pour que cette participation soit réelle, elle doit être structurée, financée et accompagnée. Il faut des engagements politiques clairs, au service d'un projet collectif.

Comment inscrire dans l'avenir la citoyenneté économique dans un processus de droit fondamental, composante essentielle des droits humains, sociaux et culturels fondamentaux ?

Faire de la citoyenneté économique un droit fondamental, c'est reconnaître à chacun·e le pouvoir de comprendre, choisir et transformer les modèles économiques qui influencent nos vies. C'est affirmer que l'économie ne peut être laissée aux seuls experts ou aux logiques de marché. L'ESS porte cette ambition depuis toujours : avec ses statuts démocratiques, sa finalité sociale et son enracinement local, elle met en œuvre une économie respectueuse des droits humains, sociaux et culturels. Mais pour aller plus loin, il faut des politiques publiques à la hauteur, une éducation populaire renouvelée, et une gouvernance qui fait vraiment place aux citoyens.



Isabelle Hardy, Vice-présidente du Conseil départemental de la Haute-Garonne, en charge de la diversification économique, de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Nouritures Terrestres est une recherche-action qui est tout autant une intuition qu'un atterrissage sur le champ de la démocratie alimentaire en Occitanie après la pandémie du COVID-19. Comment alors nous sommes-nous nourri-e-s, et au fil de quelles solidarités ? Quels liens avons-nous établis avec la production paysanne locale ? Notre intuition commune est la suivante : se nourrir est plus qu'une question de besoins. On le pressent : c'est aussi un désir, une aspiration sociale, une manière d'être ensemble.

Pour beaucoup de communautés humaines, il s'agit de se réappropriier des circuits alimentaires et de proposer d'autres formes d'échanges émancipatrices, qu'elles soient monétaires ou non-monétaires. Nos nourritures relèvent ainsi de l'exercice de droits humains fondamentaux en termes d'accès digne à une alimentation de qualité pour toutes et tous, mais également de droits économiques et de droits culturels.

En réalité, nos nourritures retracent nos hospitalités et nos fraternités, notre lien à la nature, notre mesure du monde comme sa démesure. Un banquet peut se faire dans la joie à partir de « très peu » quand par ailleurs nos sociétés contemporaines surproduisent, gaspillent sans compter et ne nourrissent pas ou très mal les plus fragiles, les plus précarisé -e-s.

Des questions nous taraudaient : quelle place les personnes concernées par les précarités et la grande pauvreté ont-elles dans les initiatives de démocratie alimentaire ? Sont-elles écoutées ? Comment s'impliquent-elles ? Participent-elles aux décisions ? En ont-elles le temps ? Dès lors, nous avons privilégié la singularité des témoignages, un cadre élargi pour penser la participation et l'implication, qui s'est aussi inspiré des six piliers du "Manifeste pour une Citoyenneté" qui favorise la démocratie économique¹, porté par le MES France et des réseaux partenaires² lors du Congrès de ESS France en 2021:

1. *Se Réappropriier l'Économie par l'exercice de la démocratie économique;*
2. *Promouvoir l'économie sociale et solidaire comme un mouvement citoyen porteur d'un projet politique d'émancipation individuelle et collective;*
3. *Renouveler la démocratie comme condition de notre vie politique;*
4. *Oser une économie solidaire et populaire porteuse de justice sociale;*
5. *Reconnaître l'engagement citoyen de proximité sur l'ensemble des territoires;*
6. *Réactiver la citoyenneté comme condition de la transition et de la résilience*

Le livret « Nouritures Terrestres » présente une synthèse des résultats ³, que nous sommes heureux-ses de partager lors de cette journée « Faim d'Avenir » du 12 mai 2025. Celle-ci est organisée conjointement avec GESMIP et l'association AlimEco, avec l'appui du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et en partenariat avec le Collectif Territoires A VivreS. Nous remercions nos partenaires, toutes les structures qui ont répondu à nos sollicitations et l'équipe de bénévoles et professionnels qui ont contribué à sa réalisation.

Nos nourritures sont un commun et nous avons Faim d'Avenir !



**Joachim Labouret,
Président MES Occitanie**



**Bérénice Dondeyne,
Coprésidente MES France**

¹ Le Manifeste <https://www.calameo.com/read/006905250091154ab2d75>

² Fiche action « Qu'est ce que la citoyenneté économique », Laurent Fraisse, https://www.le-mes.org/IMG/pdf/fiches_mes_1_2_4_pages_.pdf

³ L'enquête complète sera mise en ligne sur le site du MES Occitanie

Fondation Daniel et Nina Carasso

La Fondation Carasso appuie des projets pour "transformer en profondeur nos systèmes en faveur d'une agriculture et d'une alimentation équitables, solidaires, résilientes, diversifiées et écologiques".

En quoi la participation citoyenne, et notamment celle des personnes concernées par les précarités est-elle un levier indispensable pour anticiper les mutations profondes de notre société ?

L'ouverture des processus de décision, l'évolution des formes de gouvernance et de coopération et le renforcement de la capacité de tous et toutes à agir dans la réorientation des systèmes alimentaires sont des modalités indispensables pour mettre en œuvre des réponses à la hauteur des enjeux, au plus près des attentes et intérêts des populations.

Comment inscrire, dans l'avenir, la démocratie alimentaire comme un processus de droit fondamental, composante essentielle des droits humains, sociaux et culturels fondamentaux ?

En tant que Fondation, nous nous engageons de toutes les manières possibles en faveur de la démocratie alimentaire : aussi bien par le soutien à des expérimentations locales que via la recherche, la capitalisation, l'essaimage, la structuration de réseaux. Nous soutenons des projets s'attachant de façon très concrète et plus largement à rendre effectif le droit à l'alimentation.



Margaux Denis,
Responsable de programmes Alimentation durable

GESMIP

Au-delà de l'augmentation de la précarité alimentaire dans notre pays et ce malgré des politiques volontaristes, force est de constater que la conception même de l'aide alimentaire dans sa forme mais aussi dans sa philosophie a plus que jamais besoin d'évoluer. Une approche globale et systémique de l'alimentation se révèle indispensable. La prise de conscience est mondiale et des travaux ont déjà été réalisés par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Un Cadre Stratégique Mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition a pu être adopté par consensus par les gouvernements plaçant la question de l'accès à une alimentation saine et adéquate sous l'angle des droits humains. Des principes ont été clairement définis dont le premier d'entre eux, véritable clé de voûte de ce cadre, est la participation. Celle-ci requiert que tout un chacun ait le droit de souscrire aux décisions qui les concernent et puisse prendre part à leur planification, leur conception, leur suivi et leur évaluation.

Si l'inscription du droit à l'alimentation incombe in fine au législateur, la participation se doit d'être mobilisée sans attendre pour passer d'une alimentation subie à une alimentation choisie, pour passer de la charité à la fraternité et au partage.



**Jean Louis Clément,
Président du GESMIP**

AlimEco

Permettre un accès digne à une alimentation choisie, saine et durable pour toutes et tous passe par l'application du droit à l'alimentation à l'échelle du territoire national. Ces dernières années, une accélération des dynamiques citoyennes a eu lieu dans toute la France, révélant une volonté d'agir contre les injustices alimentaires et d'être acteur.ice de changement : déploiement de groupements du réseau VRAC, paniers solidaires de Cocagne, AMAP, groupements d'achat, coopératives, aide alimentaire durable, épicerie solidaires, caisses alimentaires, chantier d'insertion maraîcher, ...

Celles-ci convergent vers un même constat : il n'existe pas de solution unique, mais une complémentarité des dispositifs où l'humain se trouve au cœur du projet et de sa gouvernance. Chaque initiative s'organise de manière autonome et vit des expériences collectives singulières. C'est cette diversité qui est, encore une fois, le moteur de nos capacités à se rencontrer, partager et construire.

Pour amplifier le mouvement, il est nécessaire d'être attentif à créer des espaces permettant d'embarquer tout le monde, être à l'écoute de chacun et renforcer la coopération à toutes les échelles.



**Nahuel Angelinetti,
Coordinateur de l'association ALIMECO**

Le Mouvement d'Économie Solidaire Occitanie, co-fondateur du **MES France**⁴ et du **RIPESSE Europe**⁵ est un réseau régional d'organisations, d'entreprises et de citoyen·ne·s, engagé sur trois piliers

- La citoyenneté et la démocratie économique dans une perspective de justice sociale et de droit humains et culturels,
- La transformation des modèles socio-économiques et une transition systémique : écologique, économique, démocratique, sociale et sociétale,
- Le développement local territorial dans une approche d'émancipation, d'éducation populaire et de participation citoyenne.

En ce sens, le mouvement agit en faveur d'une économie citoyenne, ouverte au monde et engagée pour la transition des territoires d'Occitanie. En 2020, la pandémie de Covid-19 a tenu en haleine le monde entier et pourtant de multiples initiatives citoyennes de démocratie alimentaire ont émergé spontanément et collectivement, quand le secteur public était alors en manque de solutions logistiques et socio-économiques. Une preuve que le ré-atterrissage était possible, qu'on peut à la fois être en route vers une utopie créative et être réaliste⁶, proche des besoins essentiels des personnes ?

C'est une des raisons pour lesquelles le MES Occitanie a lancé avec l'appui de la Fondation Daniel et Nina Carasso une recherche-action portée par un réseau d'acteurs En route vers dont l'intitulé nous faisait rêver : **Les Nourritures Terrestres**.

Comment les personnes et notamment les plus précarisées, les plus concernées peuvent-elles se réapproprier leurs systèmes alimentaires et orienter leurs évolutions ?

- Identifier des initiatives exemplaires de démocratie alimentaire en Occitanie.
- Diffuser les bonnes pratiques de ces initiatives.
- Formuler des éléments de plaidoyer en faveur de la démocratie alimentaire avec / à destination des réseaux de collectivités, réseaux ESS, réseaux agricoles et alimentaires, et l'enseignement-recherche au niveau local, national et européen (RIPESSE Europe).

Dans le cadre du projet Les Nourritures Terrestres, le MES Occitanie a mené 15 entretiens avec des porteurs de projets s'appuyant sur 15 initiatives. Chaque initiative aborde de manière singulière les thèmes de l'inclusion, de l'engagement et de l'implication des personnes précarisées ou « concernées par les précarités. Ces entretiens ont été menés dans 8 départements de la région Occitanie.

⁴ Mouvement pour l'Economie Solidaire France www.le-mes.org

⁵ Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie sociale et solidaire

⁶ En référence aux Localos <https://www.localos.fr/>

a. Pourquoi ce Guide?

Ce livret présente une analyse de ces entretiens dans le but de diffuser un panorama de bonnes pratiques. Les Nourritures Terrestres visent à créer un référentiel commun autour des processus de participation des citoyen·ne·s, en particulier des personnes précarisées. L'idée est de trouver ensemble les leviers de la transformation sociale par la démocratie alimentaire et de promouvoir de nouvelles formes de politiques publiques qui facilitent la participation citoyenne, et notamment des personnes concernées.

En particulier, ce travail s'adresse aux initiatives locales qu'elles soient portées par des collectifs citoyens, des entreprises ESS ou des collectivités territoriales. Dans ce livret, le lecteur trouvera des récits d'expériences, des analyses et des propositions.

Le concept de Démocratie Alimentaire

La démocratie alimentaire est une notion récente qui interroge la manière dont le système alimentaire (production, distribution, consommation) répond ou non à des enjeux de justice sociale et environnementale. Son objectif est de concilier l'accès à de la nourriture de qualité pour toutes et tous. Cela signifie que les citoyen·ne·s reprennent en main le système alimentaire de la production jusqu'à la consommation en garantissant une juste rémunération aux producteur·ice·s (France Inter).⁷

La démocratie alimentaire pourrait signifier que celle-ci est associée à des processus de décision et de délibération dans lesquels des citoyen·ne·s, et notamment celles et ceux qui sont aujourd'hui en situation de précarité, sont impliqué·e·s.

b. Les initiatives étudiées

⁷ Démocratie alimentaire : le droit à une alimentation durable pour tous (Podcast France Inter - Janvier 2023)

No	STRUCTURE	INITIATIVES	CONTACT
1	Bio Ariège-Garonne (CIVAM Bio 09 / ERABLES 31) (Ariège)	Le HmmLab Défi foyer à alimentation positive. Paniers suspendus	<u>Adresse</u> Bio Ariège-Garonne (CIVAM Bio 09 / ERABLES 31) 6 route de Nescus 09240 La Bastide de Sérou <u>Courriel:</u> magali.ruello@bio-occitanie.org Tél.: 05 61 64 01 60 <u>site web :</u> www.bio-ariege-garonne.fr magali.ruello@bio-occitanie.org
2	PETR de l'Ariège	Projet Alimentaire Territorial (PAT)	<u>Adresse</u> 13 place de l'Infanterie Entrée 2 09000 FOIX <u>Courriel</u> contact@petrariege.fr sebastien.blazy@petrariege.fr Tél.: 05 61 01 99 56 <u>site web</u> www.petrariege.fr
3	Le Tiers-lieu Orris (Ariège)	Transitions alimentaires et sociétales	<u>Adresse</u> 40 boulevard Frédéric Arnaud, 09 200 Saint-Girons, <u>courriel</u> tierslieuorris@gmail.com <u>site web</u> https://www.facebook.com/OrganisationRuraledeInitiativesSociales/ www.ateliersdelaliberte.fr
4	Secours Catholique - Délégation Tarn-Aveyron-Lozère (Aveyron)	Projet Alimentaire Territorial de Rodez	<u>Adresse</u> Avenue Saint Pierre, Maison Saint Pierre 12000 Rodez <u>Courriel</u> audrey.gayraud@secours-catholique.org Tél.: 05 65 68 56 65 ou 06 77 55 94 46 <u>site web</u> www.tarnaveyronlozere.secours-catholique.org

No	STRUCTURE	INITIATIVES	CONTACT
5	Mouvement Colibris (Gard)	Programme Territoires d'expérimentations Pays d'Uzès	<p><u>Adresse</u> 7 avenue Leon Eyrolles 94230 Cachan</p> <p><u>Courriel</u> Isabelle.g@colibris-lemouvement.org</p> <p><u>Tel.</u> : 01 42 15 50 17</p> <p><u>site web</u> www.colibris-lemouvement.org</p>
6	AlimEco (Quartiers Bafatabor, Toulouse)	Lutte contre la précarité alimentaire, via un dispositif de distribution de colis alimentaires, Développement de l'autonomie alimentaire sur BAFAPATABOR (Quartiers de Bagatelle, Faourette, Papus, Tabar et Bordelongue)	<p><u>Adresse</u> 13, impasse Bachaga Boualam & 6, rue de la Gironde 31100 Toulouse</p> <p><u>courriel</u> info@alimeco.org</p> <p><u>Tel.</u> :0603801587</p> <p><u>site web</u> https://www.facebook.com/people/Association-AlimEco/100071671972173 /</p>
7	Caracole (Haute-Garonne)	Laboratoire d'expérimentation de vie ensemble Les Cabas, les jardins partagés et le projet d'épicerie solidaire	<p><u>Adresse</u> 73 chemin Mange Pommes 31 520 Ramonville Saint Agne</p> <p><u>courriel</u> association.caracole@gmail.com</p> <p><u>Tel.</u> : 07 83 91 66 33</p> <p><u>site web</u> www.caracole.io https://www.caracole.io/</p>
8	Caissalim Toulouse	Caisse citoyenne d'alimentation, Sécurité Sociale Alimentaire	<p><u>Adresse</u> 216 route de Launaguet, 31200 Toulouse (Caissalim Nord)</p> <p><u>Courriel</u> contact@caissalim-toulouse.org</p> <p><u>Tel.</u> : 06 73 20 05 06 (Caissalim Est)</p> <p><u>site web</u> www.caissalim-toulouse.org</p>

No	STRUCTURE	INITIATIVES	CONTACT
9	Graines d'Avenir (Haute-Garonne)	Épicerie coopérative Loco'Minges	<u>Adresse</u> Maison de l'Avenir Comminges Pyrénées 1 rue de l'avenir, 31 800 Saint-Gaudens Le Locominges , 3, place du Maréchal Juin 31800 Saint-Gaudens <u>courriel</u> julie@grainesdavenir.eu; locominges@gmail.com <u>site web</u> https://locominges.com/
10	Association Les Invisibles (Quartier Bellefontaine, Toulouse)	Aide aux personnes en situation de précarité (aide alimentaire, accueil, accompagnement)	<u>courriel</u> lesinvisibles@yahoo.com <u>Tél.</u> : 05 61 43 70 63
11	Mix'Agrumes (Haute-Garonne)	L'école des communs de l'alimentation	<u>Adresse</u> Apt 215 3 ième étage, 28 Chemin de Heredia 31 500 Toulouse <u>courriel</u> toctoc@mixagrumes.fr <u>site web</u> www.mixagrumes.fr
12	Croix-Rouge Insertion CAPDIFE	Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité économique face à l'emploi Favoriser l'insertion sociale et professionnelle par des activités sociales et environnementales	<u>Adresse</u> 5 rue Pascal, 34-800 Clermont l'Hérault <u>Courriel</u> bertrand.munich@croix-rouge.fr <u>Tél.</u> : 04 67 02 02 56 <u>Site web</u> www.croix-rouge.fr/croix-rouge-insertion-capdife

No	STRUCTURE	INITIATIVES	CONTACT
13	Communauté de Communes du Haut-Allier	Projet Alimentaire Territorial (PAT) Contrat Local de Santé (CLS)	<u>Adresse</u> Maison de communauté de Communes 1 Quai du Langouyrou- 48300 Langogne <u>courriel</u> m.brun@ccha-langogne.com l.adjiou@ccha-langogne.com tél.: 04 66 46 80 75 <u>site web</u> https://ccha-langogne.com/
14	GAB 65, Groupement de l'agriculture biologique	Bio pour Tous Quartier Paysan	<u>Adresse</u> 28, av de la Libération 65 000 TARBES <u>Courriel</u> fanny.dunan@gab65.com Tél.: 05 62 35 27 73 <u>Site web:</u> www.gab65.com
15	Le Maillon Solidaire	Projet de récupération de surplus alimentaires en restauration collective	<u>Adresse</u> 24 impasse des amandiers, 66 690 Sorède, <u>Courriel</u> lasniko@hotmail.com Tel:06.14.78.31.45 <u>Site web</u> www.objectifinsertion66.fr/places/le-maillon-solidaire-2/ www.helloasso.com/associations/lms-le-maillon-solidaire

a. Méthode de recherche-action

Le guide d'entretien a été élaboré avec l'appui de **Julien Noël, Consultant scientifique "Démocratie alimentaire"; Fondation Nina & Daniel Carasso**, Docteur en Géographie (Univ. Nantes) & Chercheur associé (UMR ESO 6590, CNRS. Des conseils ont été donnés par le **Laboratoire Leris**, Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Intervention Sociale (Montpellier), et le Département de Haute Garonne. Le choix a été de mener des entretiens semi-directifs, enregistrés et retranscrits ensuite pour être rédigés.

Sept critères ont été choisis ainsi que des questions ouvertes pour chaque critère. Les entretiens prévus sur 40 mm ont souvent eu une durée de 1h à 1h20.

Biais de l'enquête

- Il a été possible d'interviewer 15 organisations impliquées dans des projets de démocratie alimentaire et non pas 25 par manque de temps et de ressources.
- Le questionnaire est imparfait, nous sommes en effet, des acteur·ice·s de l'économie sociale et solidaire, non issue·s du monde de la recherche. Pourtant, nous considérons que cette matière est utile et permet d'avancer sur le champ de la démocratie alimentaire, qui aujourd'hui est documenté par le terrain et les universitaires.
- Peu de personnes concernées ont été interrogées. Ce sont d'autres temps qui sont mobilisés pour ce faire (Marchés Suspendus, événements, repas). Ce travail reste un sujet à faire progresser.
- Les personnes interrogées sont plutôt des acteurs de la solidarité et de l'insertion par l'activité économique, de l'économie solidaire et de la transition ou des professionnels du développement local territorial.
- Les résultats font part du regard de ces intervenant·e·s sur leurs activités, de leurs postures avec les personnes concernées.

b. Critères choisis

Pour comprendre le positionnement des initiatives sur l'implication des citoyen.ne.s concerné.e.s., le choix méthodologique s'est orienté sur le principe d'une auto-évaluation, qui repose sur 7 critères :

1. Implication individuelle des personnes précarisées
2. Lien social et rapport au collectif
3. Gouvernance et délibération
4. Une initiative source d'émancipation citoyenne
5. Dignité et reconnaissance de droits culturels
6. Capacité d'adaptation de l'initiative
7. Intégration dans l'écosystème territorial

Les cinq premiers critères vont plutôt concerner la/les personnes et la manière dont elles s'inscrivent dans une action collective.

Les deux derniers critères relèvent de la capacité de initiative à s'inscrire durablement dans son territoire et à influencer soit par ses actions soit par son plaidoyer son environnement socio-économique et politique.

c. Objectifs de l'entretien

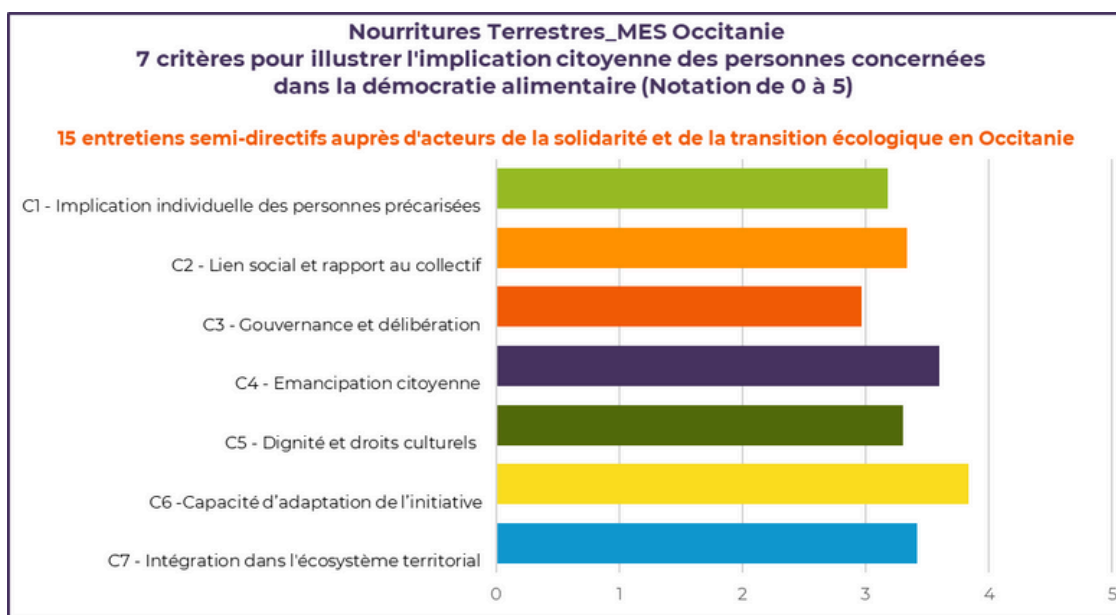
- Approfondir la vision, la mission et la mise en œuvre de ces initiatives.
- Réfléchir aux défis rencontrés en cours de route.
- Partager leurs réalisations et leurs bonnes pratiques sur leur territoire.
- S'inspirer d'autres personnes pour devenir acteur-ice-s de la démocratie alimentaire.

ANALYSE DES CRITERES

Cette section présentera l'analyse de chaque critère. Cette analyse exposera les raisons pour lesquelles il est important de les prendre en compte, ainsi que les leviers et les freins à leur mise en œuvre. Enfin, un exemple de bonnes pratiques mises en œuvre par une initiative sera présenté.



ANALYSE GLOBALE



Ce schéma reflète une moyenne des notations sur 15 personnes. Une personne a choisi de ne pas donner de note, tout en répondant aux questions et d'autres n'ont pas su évaluer une ou deux questions de manière très marginale. C'est donc plus une illustration qualitative des réponses, qui doit nous aider à appréhender l'implication citoyenne en articulant les uns avec les autres les 7 critères et à nous questionner. Ainsi, nous remarquons que sur une notation sur 5, les personnes interrogées sont globalement restées sur des notes moyennes en dessous de 4. Elles ont fortement mentionné qu'une démarche de progrès est nécessaire pour mieux mettre en œuvre la participation des personnes. La crise sanitaire liée à la pandémie a fait émerger de nouvelles pratiques particulièrement intéressantes.

Ces bénévoles et professionnel-le-s ont plutôt noté favorablement la capacité d'adaptation de leurs initiatives (critère 6) et l'inscription dans l'écosystème territorial (critère 7). Il y a une force collective citoyenne qui permet de résister et « tenir » mais ces tendances sont aussi un biais, puisque ce sont leurs compétences en termes de gestion de projet collectif qui ont très certainement été mises en œuvre. Dans l'ensemble les initiatives ressentent participer à une transformation sociale sur la démocratie alimentaire.

Les critères les mieux notés sont l'émancipation citoyenne (Critère 4) et le lien social et le rapport au collectif perçus positivement par les interviewé-e», pour qui les actions menées constituent des preuves. La question des financements publics a néanmoins été posée. Une préoccupation est de ne pas générer d'insatisfactions, après avoir susciter l'intérêt et d'inscrire le projet sans discontinuité en préservant les liens fragiles aux personnes. L'éthique est fortement posée au sein des initiatives de démocratie alimentaire. Un premier constat est que la disponibilité des personnes concernées est faible en raison des situations sociales complexes à gérer. FAIRE AVEC, oui mais il ne peut y avoir une injonction à participer, plus forte que pour d'autres catégories sociales, ce qui serait une nouvelle discrimination.

Le critère 5 lié à la dignité des personnes et aux droits culturels est évalué plutôt positivement comme l'émancipation citoyenne (critère 4). Cependant, le critère 3 lié à la gouvernance, à savoir la capacité de délibérer et prendre part aux décisions est plus faible (en dessous de 3). Ce critère est révélateur d'une difficulté à inclure les personnes précarisées de manière plus complète aux actions de démocratie alimentaire, de leurs conceptions à leurs capacités de transformation sociale, économique et écologique.

CRITÈRE 1

Implication individuelle des personnes précarisées

Niveau d'implication des personnes précarisées / Ressentis des personnes précarisées

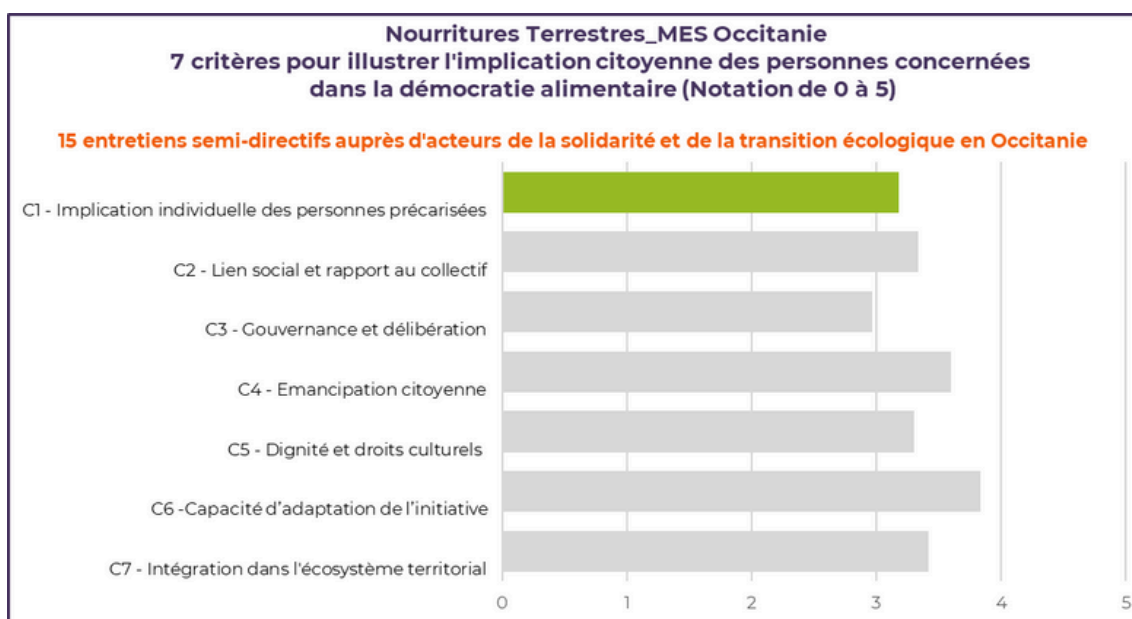
Pourquoi ce critère ?

Le système alimentaire actuel repose essentiellement sur un système économique dominant, qui se fonde sur une consommation de masse et où le pouvoir consenti aux consommateur·ice·s réside dans leur pouvoir d'achat (Cohen 2003). La concentration économique des capitaux dans l'industrie alimentaire génère par principe des citoyen·ne·s sans pouvoir d'agir sur leur alimentation. Plus particulièrement, les personnes en précarité se retrouvent par manque de moyens financiers, éloignées de toutes formes de réappropriation de leur alimentation.

Selon une étude récente, huit millions de Français sont en situation d'insécurité alimentaire et au moins deux millions dépendent de l'aide alimentaire pour se nourrir (Secours Catholique - Caritas France 2024). De plus, au sein des institutions de solidarité, les personnes précarisées rencontrent des relations asymétriques entre donateur·rices et bénéficiaires, où le rôle du bénéficiaire est passif et souvent considéré comme honteux et humiliant.

Parler de démocratie alimentaire implique de mettre l'accent sur la manière dont les personnes sont associées. Changer de paradigme est un enjeu de citoyenneté : en abandonnant les relations asymétriques, les personnes en situation de précarité retrouvent leur pouvoir civique et renouent avec une démocratie réelle dans laquelle chacun·e participe activement à la réappropriation du système alimentaire, de l'agriculteur·ice à la personne nourrie.

Nous avons essayé de comprendre et d'analyser le rôle que jouent les personnes en situation précaire au sein de ces initiatives. Ceci permettra d'élaborer une feuille de route et de progresser vers l'objectif d'une alimentation choisie pour tous et toutes.



Freins

Il est facile de tomber dans de la fausse participation (Bio Ariège-Garonne, HmmLab, 09).

Il est difficile pour les personnes concerné-e-s de partager leurs expériences, car l'alimentation est à la fois culturelle et personnelle. En d'autres termes, la nourriture a tellement de dimensions qu'il est difficile d'en parler en public. (Tiers-Lieu ORRIS, 09).

Il n'est ni facile ni naturel d'entrer en contact (Caracole 31). Il y a beaucoup de "gens" qui souhaiteraient s'impliquer mais, faute de moyens ou de temps, ne le peuvent pas (Les Invisibles 31).

Être acteur dans le sens de participer à un projet n'est pas donné à tout le monde car chacun a son propre emploi du temps. Tout le monde ne s'implique pas à la même hauteur. Plus le niveau d'implication est élevé, et plus le nombre de personnes concernées est faible. (AlimEco 31).

On espère agrandir l'équipe, aujourd'hui il y a 3-4 personnes bénévoles à temps plein par chantier. Cela devrait permettre plus que de la simple organisation et de la gestion. Mais est-ce qu'il y a une façon différente de travailler l'implication des personnes précarisées de celles qui ne le sont pas ? (Mix'Agrumes, 31)

Quel est le prix juste permettant l'accessibilité tout en assurant une rémunération convenable aux producteur-trice-s ? (Mix'Agrumes 31). Les capacités d'arbitrage en termes d'achat alimentaire de personnes faisant face à des difficultés financières, en tenant compte de la qualité nutritionnelle et du prix : comment arrive-t-on à se nourrir avec 3,85* euros par jour ? (*minimum nécessaire pour avoir un repas équilibré) (Secours Catholique-Délégation Tarn-Aveyron-Lozère, 12)

En revanche, les bénéficiaires participent activement aux ateliers cuisine et aux visites de ferme, ce qui prouve leur grande implication (GAB 65).

Quand une structure est un intermédiaire entre les établissements donateurs et des structures receveuses, il n'y a pas de lien direct avec les bénéficiaires (Maillon Solidaire, 66).



Leviers

L'implication individuelle dépend des publics. Les projets suscitent aussi des différences en termes d'implication. Par exemple, dans les actions « Défis foyers à alimentation positive », il y a une volonté de co-construction, les personnes précarisées ont proposé leurs idées. (Bio Ariège-Garonne HmmLab 09)

Les ateliers ont été salvateurs pour maintenir l'implication même lors de sujets "moins intéressants" liés à la gestion du projet. Pour valoriser l'implication, il est important de faire de la prospective et de la stratégie (PETR Ariège-PAT, 09).

Une attention particulière est nécessaire pour les personnes avec de faibles moyens économiques (Tiers- Lieu ORRIS, 09). Il faut créer des rencontres de « manière organique » et « sensible » à partir d'échanges concrets et quand on en a besoin (Caracole, 31). L'implication est liée au contact avec les gens et se fait par le réseau.

L'existence de temps informels facilite l'implication dans le projet et permet d'avoir différents niveaux d'implication de la part de ses adhérent-e-s (Caissalim, 31). La méthodologie d'animation peut favoriser l'intelligence collective, les gens deviennent acteurs. (Colibris, 30). Il y a une plus forte implication quand les habitant-e-s des quartiers et les paysan-ne-s co-organisent la Fête des Savoirs-faire paysans (GAB, 65). De même, l'implication se renforce grâce à des ateliers cuisine où des plats sont élaborés avec des produits locaux (Maillon Solidaire, 66).

Un point important est le sentiment de fierté qui provient du fait de participer à une initiative dont on partage les valeurs et dont on comprend le sens profond (Caissalim, 31).

Pour favoriser le sentiment d'appartenance à l'association et créer du lien, il faut beaucoup d'écoute (Les Invisibles, 31). Il faut savoir mobiliser (ici les bénéficiaires) en fonction de leur implication et des besoins (AlimEco, 31).

Constituer des groupes homogènes (groupes focus) permet de comprendre les besoins spécifiques et faire un diagnostic partagé : l'un pour les personnes concernées, l'un pour les producteur-ice-s et un autre, pour les institutionnels et les associations (Secours Catholique-Délégation Lozère Aveyron et Tarn, 12).

L'implication est liée à la motivation. Quand une personne est "hyper motivée et investie", la personne s'inscrit dans un dispositif d'accompagnement et dans un contrat salarié en insertion. Donc cela signifie qu'elle prépare à être doublement motivée et investie dans son accompagnement (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

Une communauté de mangeur-se-s permet de bénéficier de produits en circuits courts sans intermédiaire et offre aux producteur-ice-s un circuit de distribution avec un prix juste et de développer par L'École des Communs un projet politique autour de la démocratie économique (Mix'Agrumes, 31).

EXEMPLES

AlimEco (31)

➤ CONTEXTE

L'association AlimEco mène toutes les semaines une distribution de colis alimentaires. Elle agit dans un esprit de solidarité, de convivialité, et favorise le vivre ensemble.

Deux axes de travail:

L'axe du "Droit d'être à l'abri de la faim" avec les distributions alimentaires

L'axe "Démocratie alimentaire" c'est à dire développer et faire connaître les circuits courts et devenir acteur du système alimentaire de la production à la consommation.

➤ OBJECTIFS

- Développer l'accès à une alimentation saine, durable et solidaire pour et par tous-te-s.
- Accompagner et développer l'ensemble des initiatives travaillant à une transition des pratiques alimentaires des habitant-e-s.
- Faire avancer le droit à l'alimentation.
- Amplifier la voix des personnes concernées.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 1

- AlimEco ne se contente plus seulement d'apporter de l'aide alimentaire, mais vise également à instaurer une démocratie alimentaire.
- L'implication est un concept complexe qui englobe plusieurs étapes sur une même échelle, allant de la curiosité à l'engagement.
- Il faut savoir mobiliser les personnes en fonction de leur implication et de leurs besoins.
- Pour cela, AlimEco mène des ateliers qui ont pour but de les accompagner pour porter des projets dans les quartiers Bafatabor.(Toulouse)
- AlimEco a développé ces actions en partenariat avec Territoires à Vivres.

Graines d'Avenir (31)

Epicerie Coopérative Locominges

➤ CONTEXTE

L'épicerie solidaire Le Loco'Minges propose des produits locaux et bio accessibles à tou-te-s, ainsi que de nombreux projets autour de l'accessibilité alimentaire. Le Loco'Minges est issu de la volonté de citoyens. Ils ont commencé pendant un an à fonctionner en groupement d'achat. Cela leur a permis de tester la communauté, de créer du lien avec les producteurs et de travailler sur leur charte.

L'épicerie est portée par Graines d'Avenir qui a cherché le financement pour l'équipement et qui a reçu le soutien du département, de l'Europe et de l'État.

➤ OBJECTIFS

- Participer à l'économie locale en soutenant les producteurs locaux.
- Favoriser la rencontre entre les mangeurs et les producteurs par des temps conviviaux.
- Rendre accessible à tous, des produits de qualité et respectueux du vivant.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 1

- L'implication individuelle des personnes précarisées se fait sur 5 groupes de travail (commission, accessibilité, vie de l'épicerie, approvisionnement et gestion) et chaque groupe a sa liste de tâches à faire dont il doit s'acquitter.
- Une Charte Loco'Minges a été créé ; c'est un document qui stipule les valeurs de la boutique, les critères de choix des produits et les engagements des bénévoles.
- Les bénévoles (appelés Loco'mangeurs) s'engagent à participer au fonctionnement de l'épicerie coopérative à hauteur de 2 heures par mois pour bénéficier de ses produits et/ou services.

CRITÈRE 2

Lien social et rapport au collectif

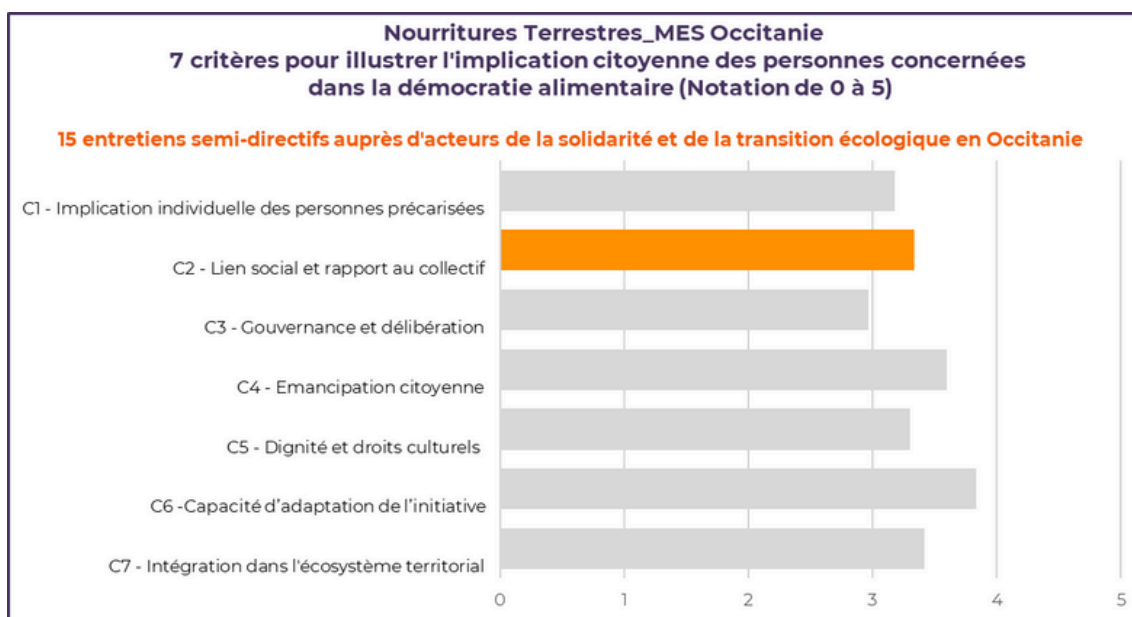
Initiative créatrice de liens sociaux transformation sociale

Pourquoi ce critère ?

L'être humain est une entité sociale qui ne peut survivre seule, il est dans sa nature de créer des liens sociaux. Ces liens sociaux peuvent donner lieu à un collectif. Un collectif est un groupe de personnes partageant une vision commune qu'elles définissent pour elles-mêmes. Pour maintenir le collectif en vie, il faut construire la confiance et la solidarité afin de renforcer les liens sociaux.

Dans le contexte de la démocratie alimentaire, l'objectif est que les gens aient les connaissances et le pouvoir de défendre leur droit de choisir leur alimentation. Cet objectif ne peut être atteint individuellement, mais collectivement, en travaillant ensemble pour y parvenir. Le modèle agro-industriel dominant concentre le pouvoir entre les mains de quelques-uns. Face à cela, l'organisation collective est une forme de résistance et de défense du territoire. En d'autres termes, le lien social et le rapport au collectif ne sont pas un plus, mais une condition nécessaire à la construction d'un système alimentaire réellement démocratique, équitable et durable.

Il est donc essentiel de connaître l'autodéfinition du collectif dans chaque initiative, c'est-à-dire sa vision et ses caractéristiques, ainsi que les actions qu'il a menées pour devenir un collectif et la manière dont il maintient vivants les liens qui existent au sein du collectif. Savoir comment ils mettent en pratique la coopération entre leurs membres et avec la société en général peut inspirer et clarifier des doutes pour d'autres acteurs qui souhaitent travailler pour un nouveau système alimentaire.



Freins

Plusieurs enjeux émergent lors de la création d'un collectif citoyen : la sensibilisation, la connaissance et l'appropriation de celle-ci, ainsi que la multiplication des angles de vue (Tiers-Lieu ORRIS, 09). Il y a parfois des difficultés à cause des nombreuses personnalités fortes présentes (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09). Saisir la complexité d'un sujet et les objectifs à atteindre peut devenir une condition pour que les personnes non professionnelles s'impliquent au sein d'un collectif (Tiers-Lieu ORRIS, 09).

Le premier cercle de travail est souvent constitué d'individus impliqués professionnellement dans de nombreuses actions. La gestion du temps est ressentie comme problématique pour de nombreuses initiatives, au sein du Tiers-Lieu ORRIS, c'est pourquoi l'organisation des temps informels est plus difficile.

Il est noté que beaucoup de temps est passé à rédiger des demandes de subventions, ou à gérer des tâches administratives, ce qui est très important mais « cela n'est pas ce qui renforce le collectif. Il y a par conséquent moins de temps pour les « vraies actions » avec les personnes concernées (Les Invisibles, 31).

Il est facile de créer du lien social au sein de chaque groupe Focus mais complexe de créer du lien social entre les trois parties prenantes : producteur-ice-s (1), institutionnels & associations (2) et personnes concernées (3) (Secours Catholique-Délégation Tarn-Aveyron-Lozère, 12).

Le lien social a été identifié comme étant l'un des enjeux importants actuellement. La crise du COVID-19 et le confinement ont mis en exergue une société qui s'oriente de plus en plus vers un modèle individualiste. Ce qui est intéressant dans cette crise sanitaire est qu'elle a justement permis aux « gens » de prendre conscience de leur isolement (Colibris, 30).

Les personnes sont parties d'une situation où elles portaient une initiative personnelle et individuelle, accompagnée de l'appui de quelques personnes sans pour autant faire collectif. « Ils étaient au départ un groupe de personnes sans que cela fasse collectif » (Mix'Agrumes, 31).

Même si un départ du collectif se passe très bien, la personne part avec sa connaissance (de façon volontaire ou non) donc c'est un point de fragilité. « Forcément lorsqu'une personne quitte l'édifice c'est un point de vigilance, parce que ça peut être un risque » pour un collectif (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

Tous les temps collectifs très formels comme les réunions et les assemblées générales sont très compliquées pour les personnes concernées qui ne s'y sentent pas à l'aise malgré des techniques d'animations créatives. (GAB 65)

L'une des problématiques rencontrées était de passer de citoyen-ne-s mobilisé-e-s à acteur-ric-e-s (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09).

Leviers

Construire une culture commune (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09). Remettre du collectif au sein des enjeux de société ; car ceci est mis à mal par une société qui prône l'individualisme et la compétition (PETR Ariège, 09). La notion d'espace commun est importante pour renforcer le rapport au collectif. Le lien social est plus valorisé par le fait de se retrouver autour de l'humain qu'autour d'un objectif commun seul (PETR Ariège, 09).

C'est par le vécu et le faire ensemble que se développe une capacité d'analyse qui permet d'avancer en collectif. La formation collective permet d'acquérir des connaissances pour les assimiler, savoir les mettre en pratique, puis devenir acteur-ice-s du projet commun (Tiers-Lieu ORRIS, 09).

Le lien est quasiment familial (au sens de famille choisie), il existe une grande proximité entre les individus et une dynamique d'ouverture. Les personnes vivent des choses qui ont du sens (Caracole, 31). Le lien du collectif est basé sur l'esprit d'équipe et sur la fraternité (Graine d'Avenir, 31).

Passer des moments conviviaux participe à la création du collectif (Caissalim, 31). La constitution de groupes informels et conviviaux autour d'activités culturelles ou manuelles et d'intérêts communs permet de créer du lien et de favoriser la cohésion au sein du collectif (Secours Catholique - Délégation Tarn-Aveyron-Lozère, 12).

D'abord, on peut se réunir sur des moments pratiques en collectif, des temps d'échange et de rencontres, des déplacements et puis quand ce groupe de personnes se connaît vraiment, s'ajuste, on peut aboutir à une prise de conscience de la capacité d'agir du collectif. La question de l'implication citoyenne et du collectif est ce qui structure le projet de L'École des Communs (Mix'Agrumes, 31).

De bons liens en interne contribuent à créer une dynamique au sein de la structure. Une réactivité et une logique de laisser la porte ouverte aux opportunités contribuent à une bonne reconnaissance sur le territoire. Grâce à une bonne synergie entre les différents acteurs du territoire, les relations sont facilitées. (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

Il est plus facile de passer par du concret (temps de cuisine, jardinage). Le "faire ensemble" est un très bon moyen de lever les barrières et de créer des liens (GAB 65). Les liens se développent en fonction des personnes présentes et de leurs affinités respectives. Les liens qui s'y forment sont aussi variés que l'échelle de participation (AlimEco, 31).

Freins



Leviers

Pour favoriser l'émergence d'un collectif, des "journées techniques de l'alimentation durable" ont été organisées. Ce sont des temps de travail collectifs avec différents outils d'animation qui vont permettre d'impliquer chacun-e, à partir de leurs besoins, de leurs envies, mais aussi à partir de ce qui se fait ailleurs. Elles ont permis d'avoir une définition commune de ce qui est plus durable (plus de qualité, plus de local), et également de mettre en place les piliers qui tendent vers cette définition. Dans le cadre du Contrat Local de Santé, les équipes se sont toutefois rendues compte qu'il fallait adapter le format des temps collectifs d'animation car pour certains bénévoles, c'était trop long. Le format de demi-journées répétées fut plus adéquat (Communauté de Communes du Haut-Allier PAT CLS, 48).

Même si le collectif est composé de personnalités et de caractères différents, il y a une bonne synergie et une bonne circulation et de l'information. Il y a un cap et chacun a des manières différentes de contribuer à tendre vers ce cap. Cette complémentarité est une richesse et le responsable associatif se sent bien au sein de ce collectif. Il instaure des liens de confiance entre les parties prenantes via des interlocuteurs identifiés et une communication transparente et régulière (Maillon Solidaire, 66).

EXEMPLES

Mix'Agrumes (31)

L'École des communs de l'alimentation

➤ CONTEXTE

L'association Mix'Agrumes expérimente par l'autogestion un espace de démocratie alimentaire autour de son activité principale de groupement d'achat. Mix'Agrumes s'associe pour ce faire à *La Grainerie - fabrique des arts du cirque et de l'itinérance* (lieu où s'organisent les distributions). Elle est aussi partie prenante depuis 2021 du projet d'École des communs de l'alimentation, porté par trois organisations (Artfactories/autresparts, B.A.Balex et Remix the Commons), accompagné par l'agence Tertius et financé notamment par la Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso.

➤ OBJECTIFS

- Établir un cadre d'analyse des pratiques alimentaires fondées sur la matrice des communs, en s'appuyant sur 4 expériences singulières au niveau national.
- Accompagner une nouvelle dynamique associative au sein de Mix'Agrumes et rendre compte de tous ces chantiers via un livrable, qui prendra la forme d'un atlas des pratiques alimentaires en commun.
- Rappeler les valeurs originelles du projet, les intentions à clarifier et à partager, ainsi que d'organiser des moments d'échanges et de rencontres, des voyages, etc.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 2

- Au départ, il s'agissait d'un groupe de personnes sans que cela forme un collectif. Le premier travail de l'École des communs était de construire un collectif.
- La création du collectif s'est faite en plusieurs étapes : d'abord un appel à l'aide qui a réuni une quinzaine de personnes, puis des rencontres successives lors d'événements/soirées sociales pour parler des difficultés rencontrées et de la manière de les résoudre.
- Ces moments permettent vraiment au groupe de personnes de se connaître, de s'ajuster et de prendre conscience de la capacité d'action du collectif.

Le Maillon Solidaire (66)

➤ CONTEXTE

Le Maillon Solidaire est un acteur clé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, avec une approche innovante et humaine qui répond aux défis actuels. L'association intervient localement, favorise les circuits courts de proximité et développe une activité économique, sociale et durable. Elle réalise également des collectes de surplus alimentaires et de la transformation de produits maraichers.

➤ OBJECTIFS

- Reconnecter les excédents alimentaires avec ceux qui en ont le plus besoin en soutenant l'agriculture locale.
- Agir contre la précarité.
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Favoriser le lien social et le vivre ensemble.
- Organiser des activités de production, d'animation, de transformation, de création et de conservation.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 2

- Le collectif repose sur une véritable co-construction avec tout le monde au même niveau, ce qui favorise une bonne synergie et une circulation fluide de l'information.
- Les réunions régulières et la communication transparente sur nos actions contribuent à la bonne image de l'association.
- La mise en place de comités de pilotage pour communiquer au maximum sur les actions et sur les perspectives d'évolution, permet d'impliquer les partenaires et de créer un véritable collectif.

CRITÈRE 3

Gouvernance et délibération

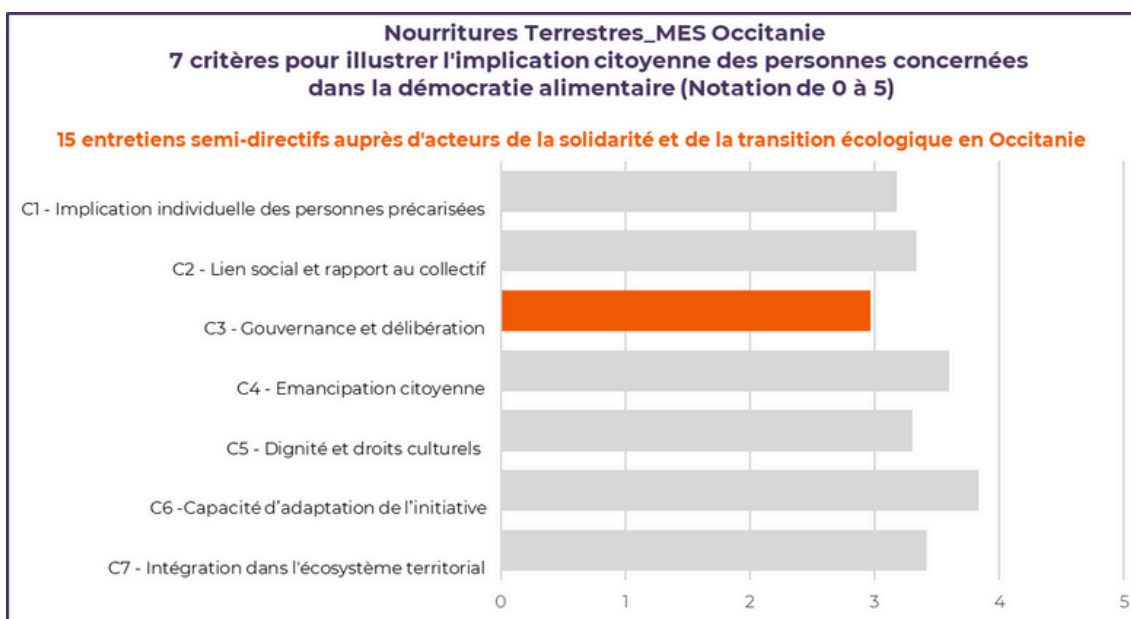
Qui prend les décisions, pourquoi et comment

Pourquoi ce critère ?

La démocratie est étroitement liée à la participation des citoyen·e·s. Pour que cette participation s'effectue de manière organisée, afin d'éviter les conflits internes non gérés ou un leadership non responsable, il est nécessaire de définir comment le collectif va s'organiser. Les formes de gouvernance et de délibération sont fondamentales dans un collectif car elles permettent au groupe de prendre des décisions de manière participative, équitable et cohérente avec ses valeurs.

La gouvernance fait référence à la manière dont un collectif s'organise pour prendre des décisions, résoudre des conflits et coordonner des actions. Cela implique la mise en place d'une certaine forme d'accord ou de règlement interne, qui définit les modalités de participation à la prise de décision et qui établit des mécanismes pour choisir les rôles ou répartir les tâches. La délibération, quant à elle, est le processus par lequel des personnes dialoguent, débattent et réfléchissent ensemble pour parvenir à un consensus ou à des décisions collectives. La délibération encourage l'écoute active et le respect des différences, ce qui permet d'intégrer différentes perspectives au sein du groupe.

Ce critère vise à montrer comment ces initiatives ont rompu avec les formes traditionnelles de pouvoir autoritaire et ont permis de mettre en place des formes d'organisation plus démocratiques, plus horizontales et plus équitables. Il cherche également à comprendre dans quelle mesure la forme de gouvernance et de délibération a renforcé le sentiment d'appartenance et d'engagement envers les décisions prises, et si une base de confiance et de cohérence interne a été atteinte. En particulier, et en lien avec le premier critère, il s'agit de savoir si la gouvernance permet aux personnes précarisées d'être impliquées dans la prise de décision.



Freins

Le renouvellement des membres au sein d'un groupe est un frein important à la mise en place d'un processus de gouvernance stable et équitable (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09).

Une forme de gouvernance existe actuellement, mais l'idée est d'intégrer les acteurs et de leur donner une voix décisionnelle (PETR Ariège PAT, 09).

En raison de la diversité des statuts des individus, la décision n'est pas toujours formalisée. Ainsi, différentes échelles de prise de décisions se créent et tous les publics ne peuvent pas être impliqués à tous les niveaux (Tiers-lieu ORRIS, 09).

Il y a un défi pour que tout le monde puisse se parler et s'écouter (Caissalim 31).

Les habitant-e-s participent aux idées mais pas aux décisions. Les décisions sont prises en fonction de leurs besoins exprimés ou non (Les Invisibles, 31).

Malheureusement, les actions mises en place n'ont pas traduit une augmentation de la participation. Les personnes directement concernées ne sont pas suffisamment interrogées sur ce qu'elles vivent. On sait très bien que les personnes directement concernées sont présentes dans la mesure de leurs possibilités. Parce que vous savez bien qu'elles ont beaucoup plus de difficultés à entreprendre des démarches, sont moins disponibles et que la moindre galère peut les empêcher d'avancer. C'est délicat de les positionner dans un rôle de responsabilité alors qu'elles sont fragiles. Il y a une grande vigilance. Par exemple, privilégier des mots d'accueil lors d'événements plutôt que des discours officiels (Secours Catholique - Délégation Tarn-Aveyron-Lozère, 12).

Il y a cette urgence à mieux organiser et être plus nombreux pour se répartir les tâches (Mix'Agumes, 31)

Une fois le financement terminé, il n'y a plus eu de comité de pilotage (Graines d'Avenir, 31).

"C'est une difficulté très clairement, la structure est certes juridiquement indépendante, mais financièrement elle est complètement dépendante" des institutions publiques. Et donc contrairement à une structure de droit privé classique, Croix Rouge Insertion doit jongler en permanence entre ces deux équilibres (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

Lors des réunions, tout le monde est invité. Mais il y a des acteurs associatifs qu'on ne voit jamais car ils n'ont pas envie de se mettre dans une dynamique où ils seront de nouveau sollicités sur des sujets sur lesquels ils sont déjà (Communauté de Communes du Haut-Allier PAT CLS, 48).

C'est là que cela va être compliqué. Comment les différentes structures paysannes veulent-elles continuer à s'impliquer, qui va porter le projet, qui va être partenaire ? Quelles modalités de gouvernance ? Le GAB 65 ne veut pas être dans une posture descendante dans laquelle il piloterait tout d'en haut mais plutôt être facilitateur d'une dynamique où les personnes participent (Quartier Paysan, GAB 65).

Il s'agit de trouver la meilleure façon d'associer des bénévoles et des bénéficiaires dans la prise de décisions, d'une façon respectueuse, afin que les personnes ne se sentent pas trop décalées. Il ne s'agit pas de les inviter simplement à un comité de pilotage, il faut qu'il y ait un réel changement de posture (Maillon Solidaire, 66).

Leviers

Réunir chercheurs, acteurs, professionnels et citoyens pour la prise de décision. C'est-à-dire, des prises de décision par le comité de pilotage (chercheur-se-s et acteur-ice-s du développement) en lien avec des réunions de gouvernance (professionnels et citoyens) (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09).

Le fonctionnement protéiforme du lieu structure la prise de décision. Les facilitateur-ice-s doivent veiller à laisser de la place aux publics accueillis qui n'ont pas l'habitude d'être sollicités habituellement (Tiers-lieu ORRIS, 09).

Le Faire est l'amorce de la Parole et non l'inverse. (Tiers-lieu ORRIS 09). Reconnaître les personnes en tant qu'adhérent-e permet d'augmenter leur participation et de les sortir de la marginalisation (Caracole 31).

Le chantier du local a permis de mobiliser certaines personnes qui se seraient lassées de la distribution alimentaire. De manière générale, faire autre chose que de la distribution alimentaire permet de mobiliser les personnes différemment. La distribution est en effet très routinière et logistique (AlimEco, 31).

Le collectif doit savoir écouter pour comprendre les demandes non exprimées, en fonction des situations (Les Invisibles, 31). Grâce au questionnaire individuel, on propose un meilleur accueil et une meilleure prise en compte des souhaits des personnes concernées (Secours Catholique - Délégation Tarn-Aveyron-Lozère, 12).

Le fonctionnement de l'épicerie est autonome. Les producteur-ice-s sont également impliqués (Graines d'Avenir, 31).

Il faut parler pour avancer car sans concertation et sans discussion, les institutions considèrent que les décisions sont prises sans elles. Il peut y avoir des conséquences négatives. Bien que l'établissement soit indépendant, il travaille avec des partenaires tels que les services de l'État, de l'Europe et des départements. La structure doit faire en sorte que toutes les décisions prises soient des décisions acceptées, entendues et « validées » par ces institutions. Les comités de pilotage réorientent et réajustent mais la décision, même si elle est mise en place par l'établissement, est validée par l'ensemble des comités de pilotage. Donc c'est un jeu politique (dans le sens des politiques publiques), d'ajustements et d'équilibrages en permanence (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

Grâce au comité de pilotage, les décisions sont prises collectivement par l'ensemble des partenaires. Il existe également un dispositif d'information des bénéficiaires avant l'inscription et des points réguliers avec les partenaires pour suivre l'avancée du projet (GAB 65).

Il y a beaucoup d'échanges durant de longues soirées car les avis de chacun-e doivent être entendus. Il y a un certain enthousiasme car le projet fonctionne de manière assez collégiale et consensuelle (Maillon Solidaire, 66).

EXEMPLES

Caracole (31)

➤ CONTEXTE

L'association a été créée il y a 15 ans autour d'un vieux bus pour aller exprimer notre humanité en Albanie. Le nom « Caracole » vient du terme « escargot » en espagnol, car le bus allait lentement. Beaucoup considèrent Caracole comme un laboratoire d'expérimentation de la vie ensemble, un militantisme par l'action qui permet de passer du rêve à la concrétisation. La problématique de la nourriture s'est imposée, car le collectif devait se nourrir et souhaitait le faire de manière consciente : prix et rémunération justes et soutenables socialement, rapprochement entre les mangeur-se-s et les producteur-ice-s, solidarité humaine et financière, et militantisme dans la joie.

➤ OBJECTIFS

- Faciliter les échanges entre citoyens de pays, de culture et de coutumes différentes.
- Promouvoir localement une démarche d'intégration des différentes communautés et œuvrer dans le sens d'une plus grande mixité sociale et rendre les citoyens plus conscients de la nécessité d'un développement durable et équitable.
- Promouvoir des actions économiques allant dans le sens d'une plus grande solidarité entre les peuples.
- Influencer les collectivités pour appuyer les projets utopiques dont notre société a besoin et bien sûr des transformations économiques.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 3

- L'association Caracole est une association d'adhérent-e-s, acteur-ice-s de leurs propres projets, qui décident au sein d'une collégiale. Celle-ci prend la majorité des décisions [avec un mois d'écart en général pour faire le tour de la question].
- La reconnaissance en tant qu'adhérent-e permet d'augmenter la participation des personnes fragilisées ou précarisées et de sortir de la marginalisation. Caracole a instauré une voisinerie, un système où les voisin-e-s donnent des coups de main.
- Caracole ouvre des sujets nouveaux, défriche le champ des transformations sociales, écologiques et culturelles.

Les Invisibles (31)

➤ CONTEXTE

L'association Les Invisibles, située à Toulouse, née en 2019 organise des actions en faveur des habitants du quartier Bellefontaine afin d'améliorer leur quotidien. Elle s'adresse principalement aux familles, aux étudiant-e-s et aux personnes seules en difficulté. Un entretien d'évaluation est requis avant toute inscription. Créée par des citoyen-ne-s, cette association joue un rôle crucial dans le soutien des populations vulnérables à Toulouse, notamment dans le contexte actuel de défis économiques et sociaux.

➤ OBJECTIFS

- Voir les invisibles, c'est-à-dire, les jeunes que l'on ne voit pas, ceux et celles qui échappent à toutes les institutions. Ceci peut également s'élargir aussi aux habitant-e-s d'un quartier, qui peuvent être "coupés de beaucoup de choses".
- Agir pour que les habitant-e-s participent à la vie de leur quartier
- Offrir des services pour aider les personnes en situation de précarité, notamment une aide alimentaire et un accompagnement social

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 3

- Il règne une confiance entre les personnes, et lorsqu'il y a des doutes, cela se discute. Il n'existe pas réellement de temps de décision. Le collectif est beaucoup plus dans l'action et dans le faire.
- Il y a plusieurs chefs de file selon les activités et les compétences sont mises en lien.
- Les personnes émettent des idées mais ne participent pas forcément aux décisions, même si celles-ci sont prises en fonction de leurs souhaits. Comme les habitant-e-s n'arrivent pas forcément à exprimer leurs besoins, le collectif doit savoir écouter pour comprendre les demandes non exprimées et y répondre en fonction des situations.

CRITÈRE 4

Une initiative source d'émancipation citoyenne (pouvoir d'agir du citoyen, démocratie économique) et de transformation systémique (le modèle économique, son inscription dans le temps)

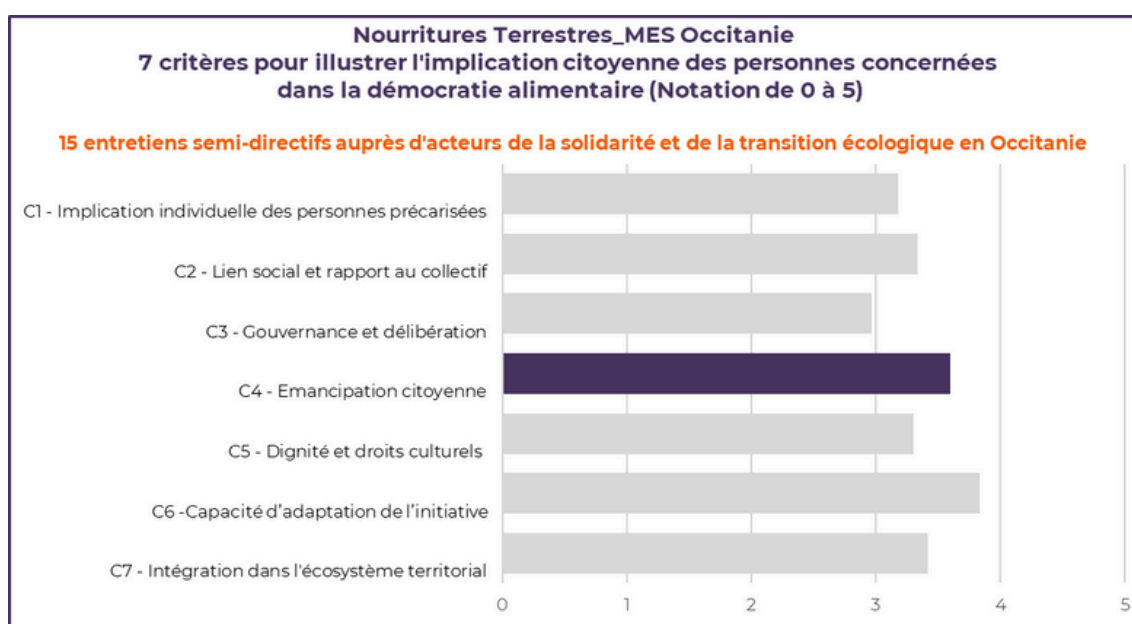
Pourquoi ce critère ?

Lorsqu'un collectif gère sa propre organisation et prend des décisions en délibérant, il peut constituer une plateforme d'émancipation collective et individuelle. Cela signifie que les projets responsabilisent les personnes en donnant de la valeur à leur voix et ainsi elles participent au pouvoir de prendre des décisions et d'agir. Il ne s'agit pas seulement de participer, mais de devenir des acteur·ice·s du changement social, politique et économique. Sur ce dernier point, le pouvoir d'action des citoyen·ne·s favorise des formes d'économie sociale et solidaire, dans lesquelles les personnes exercent un contrôle ou ont une voix.

Ainsi d'un point de vue économique, non seulement les consommateur·ice·s ou les travailleur·se·s, sont co-gestionnaires d'un système mais de plus, les personnes ne sont ainsi plus uniquement dépendantes d'un pouvoir extérieur : elles s'organisent, agissent et construisent à partir de leurs besoins et leurs aspirations.

La transformation systémique sur le long terme implique de transformer des structurations sociales et sociétales profondes. En d'autres termes, la force du collectif ne réside pas seulement dans ses actions actuelles, mais aussi dans sa capacité à imaginer de nouvelles façons de vivre et de s'organiser. Si ces nouvelles pratiques se multiplient, elles ont la puissance à terme de transformer le système dans son ensemble.

Il est donc important de comprendre comment ces initiatives s'inscrivent sur le long terme, quel est leur modèle socio-économique et quelles mesures elles ont adoptées pour devenir des acteurs d'une transformation systémique en faveur de l'émancipation citoyenne.



Freins

Bien que la transition alimentaire se veuille territorialisée, l'ancrage territorial commun des publics ne suffit pas à créer de la mobilisation citoyenne sur le long-terme. Informer les publics ne permet pas de les mobiliser durablement (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09). Il faut éviter de retomber dans le "qui paie, décide" et éviter dans la prise de décision le "descendant lié à l'économique" (PETR Ariège 09).

Il y a une dépendance financière vis-à-vis des subventions (Tiers-Lieu ORRIS, 09) et parfois les organisations ne parviennent pas à trouver du financement (Les Invisibles, 31). Il y a la question du modèle économique qui pour l'instant est basé sur des demandes de subventions et des financements publics, ce qui n'est absolument pas sécurisant (Communauté de Communes du Haut-Allier-PAT CLS, 48). À long terme, l'initiative ne pourra pas perdurer sans financement citoyen. L'enjeu est donc d'obtenir des financements auprès de fondations extérieures. (Colibris, 30). Disposer d'un lieu, c'est cependant, ce qui manque le plus souvent. (Tiers-Lieu ORRIS, 09).

Ce qui est positif est que des messages sont passés auprès des institutionnels et des bénévoles de l'aide alimentaire, notamment par rapport à la violence institutionnelle et aux besoins de prise en compte de chaque citoyen (Secours Catholique - Délégation Tarn-Aveyron-Lozère, 12).

Le pire étant de faire les choses à la va-vite, il faut construire chemin faisant (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34). Les actions mises en œuvre sont certes structurantes, mais il est difficile de dire si elles le seront sur le long-terme (Communauté de Communes du Haut-Allier-PAT CLS, 48).

L'aide alimentaire est indispensable mais elle permet seulement de gérer l'urgence, ce qui n'est pas suffisant (Caissalim, 31). Il existe un paradoxe : une « dépendance économique au système alimentaire global » qui est pourtant remis en cause et combattu par l'initiative de démocratie alimentaire (Caracole, 31).

La fragilité est davantage sur la régularité et l'implication des personnes au niveau locale (Mangeur-se-s), notamment comment on anime une communauté dédiée à changer un système économique (Graines d'Avenir, 31).

Il y a des limites à poser aussi en termes du nombre de personnes mobilisées selon les ressources existantes. Par exemple, pour Mix'Agrumes (31), la capacité de volume de stockage de denrées alimentaires au sein de La Grainerie correspond à 260 personnes.

Parfois, ce genre de dispositif ne touche pas beaucoup de personnes. Mais cela peut permettre de pouvoir s'en inspirer pour créer d'autres choses plus abouties (GAB 65).

Il y a une alerte sur la menace qui pèse sur le projet à moyen et long-terme. Il y a besoin de forces salariées pour créer et cultiver la dynamique de participation des habitant·e·s de quartier et des paysan·ne·s. En 2023, la dynamique n'était pas assez forte pour pouvoir se passer de salarié·e·s. Or, la force salariée a un coût et nécessite du financement (GAB 65).

Leviers

Un des leviers pour faciliter les transitions alimentaires serait d'informer les publics sur les problématiques liées. Il s'agit de passer de la simple transmission d'informations à la co-construction. Intégrer des observations venues de projets extérieurs nourrit une vision à long-terme par la mise en lien entre initiatives (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09).

Formaliser l'engagement comme outil de la démarche sur le long-terme est une méthode qui fonctionne bien (PETR Ariège, 09).

Offrir un espace dans lequel les personnes peuvent s'investir et donner une dimension plus grande à l'ensemble des initiatives. Pouvoir se référer à un lieu est le premier levier pour formaliser une initiative et s'y identifier (Tiers-Lieu ORRIS, 09).

La mise en place d'un espace monétaire peut également permettre d'améliorer la capacité d'autofinancement et accroître la visibilité auprès des financeurs. Grâce à la maîtrise du tiers-lieu comme outil citoyen, aux différents espaces monétaires et non-monétaires, l'objectif est d'obtenir plus d'autonomie (Tiers-Lieu ORRIS, 09).

Organiser l'initiative de démocratie alimentaire en se référant à l'économie circulaire est une bonne pratique pour l'inscription sur le long-terme (Caracole, 31).

La facilité d'accès de l'association permet aux habitant·e·s de faire de nouvelles choses. La mise en place de nouvelles activités permettra au projet de l'association de s'inscrire sur le long terme (Les Invisibles, 31).

Le modèle économique qui répond à l'intérêt général et aux besoins essentiels des personnes a pour but d'être financé à 100 % par l'État et les collectivités territoriales, et notamment en raison d'une implication bénévole très forte.

Il est important que les bénéficiaires des colis alimentaires soient également ceux et celles qui s'impliquent, que l'entraide soit à tous les niveaux. Le nouveau local va permettre de mobiliser différemment les bénévoles (AlimEco, 31).

Le fait d'avoir un lien avec les têtes de réseau confère aux projets une légitimité, une visibilité, une mise en réseau et un accompagnement (AlimEco, 31).

Graines d'Avenir (31) participe à l'émergence de plusieurs projets similaires sur le territoire, dont la similarité permet de créer un lien entre eux. La suite est de travailler sur une monnaie d'échanges qui permettrait une meilleure accessibilité alimentaire.

Mix'Agrumes (31) permet à chacune de prendre en compte l'avis des autres, de faire un travail de réflexion et de discernement sur des choses novatrices pour lesquelles on n'a pas encore d'avis ni les ressources nécessaires ; il faudra les produire ensuite. C'est ce qui correspond à l'idée de l'émancipation.

La démarche s'inscrit sur le long terme car l'équipe se donne le temps de réussir malgré des impératifs économiques. Il faut voir les choses sereinement et de façon apaisée. En effet, ce développement est intégré dans l'entité économique que l'équipe a structurée et construite en discussion et en dialogue avec l'ensemble des parties prenantes (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

Le Projet Alimentaire Territorial et le Contrat Local de Santé produisent un changement de positionnement des personnes concernées grâce à la mise en place d'actions ou de dispositifs nouveaux. Le fait de consulter les personnes concernées en amont favorise une réelle participation et leur permet de s'insérer dans de réelles dynamiques (Communauté de Communes du Haut-Allier-PAT CLS, 48).

Grâce aux denrées récupérées et au vu du travail qui a été fait, Maillon Solidaire (66) influence les établissements donateurs qui ont décidé de mettre en place la démarche proposée et ont réduit le gaspillage alimentaire.

EXEMPLES

Croix-Rouge Insertion

Capdife 34

➤ CONTEXTE

Capdife est un établissement dans l'Hérault, spécialisé dans l'agro-maraîchage biologique et la gestion d'espaces naturels, avec pour mission l'accompagnement de personnes vulnérables vers l'emploi durable, en proposant des activités, formations et un suivi socio-professionnel. Engagée dans l'insertion sociale et professionnelle par des activités agricoles et environnementales, en partenariat avec la Croix-Rouge française, elle favorise l'autonomie des personnes vulnérables.

➤ OBJECTIFS

- Concilier les trois vecteurs du développement durable : social, économique et environnemental.
- Accompagner les personnes vulnérables vers l'autonomie.
- Développer un pôle de compétences et d'excellence au service des valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire
- Inscire la démarche sur le long terme car l'équipe se donne le temps de réussir, chemin faisant.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITÈRE 4

- Le modèle économique a été pensé et intégré à un dispositif atelier-chantier d'insertion. Ainsi, la logistique alimentaire d'insertion par l'activité économique s'inscrit sur le long terme.
- La plate-forme, outil d'insertion, deviendra également un opérateur de logistique pure, utile au territoire et à tous les acteurs de la filière agricole et aux structures de solidarité.
- Ce développement est intégré dans l'entité économique que l'équipe a structurée, construite en discussion et en dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.

Le Tiers-Lieu ORRIS (09)

➤ CONTEXTE

L'association ORRIS* (Organisation RuRale des Initiatives Sociétales) s'occupe de l'animation et du portage d'un tiers-lieu à Saint-Girons. Le tiers-lieu ORRIS souhaite œuvrer en faveur des transitions alimentaires et sociétales. C'est pourquoi il anime un Groupe Alimentation sur les enjeux alimentaires à l'échelle du territoire couserannais. Le choix est de commencer "petit", avec les moyens à leur disposition pour créer un équilibre et être en capacité de faire grandir le projet et viser une plus grande autonomie.

**habitats traditionnels de pierre sèche utilisés par les bergers*

➤ OBJECTIFS

- Mobiliser une communauté citoyenne, habitante et apprenante autour des enjeux alimentaires du territoire,
- Prouver qu'il est possible de manger bio et local sans augmenter son budget
- Offrir un lieu hybride, avec des espaces de gratuité et d'échanges non monétaires (troc), ainsi que des espaces monétaires proposant des prestations (salon de thé, pâtisserie...)
- Mettre en valeur le territoire du Couserans et ses initiatives.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITÈRE 4

- Proposer un espace », une sorte de « centre d'outils » où les gens peuvent venir et s'impliquer pour connecter des réseaux et donner une plus grande dimension à toutes les initiatives (alimentaires, culturelles, ESS, transition, etc.)
- Proposer des ateliers cuisine avec les personnes précarisées et des événements culturels, des expositions, des débats, ce qui permet aux citoyen-ne-s de se référer à ce lieu et d'identifier ses initiatives.
- Le lieu entraîne également la création d'un espace monétaire grâce à la location de bureaux, aux charges et aux concerts organisés (gratuits mais boissons payantes).

CRITÈRE 5

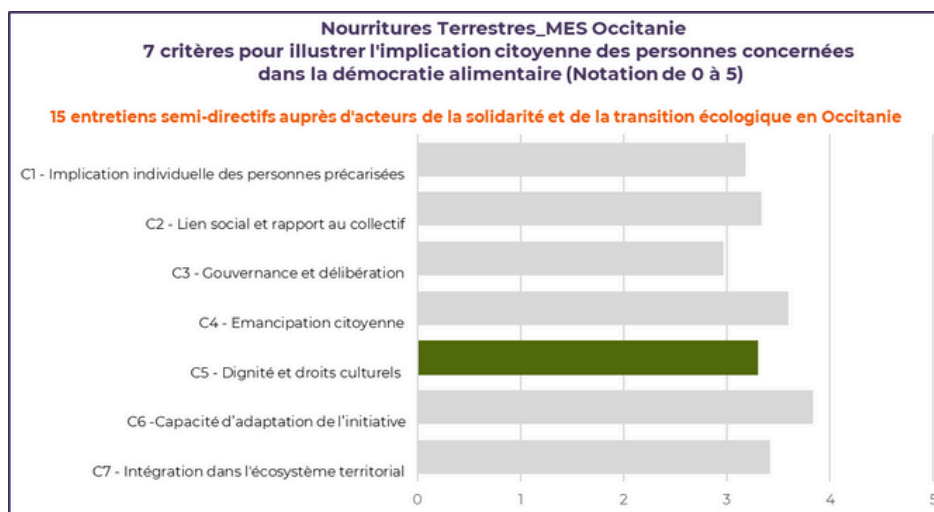
Dignité et reconnaissance de droits culturels

Pourquoi ce critère ?

La dignité et la reconnaissance des droits culturels sont fondamentales dans une initiative pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la reconnaissance de la dignité culturelle des autres favorise un environnement de respect mutuel qui élimine la discrimination, le racisme et l'exclusion. La prise en compte des droits culturels en tant que fondement démocratique a été stipulée dès 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme [article 27] : "Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent".

Dans le cadre des textes internationaux, le terme «culture» recouvre "l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qu'elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances" (déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, 2001). Elle englobe "les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement" (déclaration de Fribourg, 2007). En 2015, la loi Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) a également affirmé en son article 103 que «La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels». En ce sens, "les droits culturels font partie du système indivisible et interdépendant des droits humains au même titre que les autres. Les droits culturels peuvent être définis comme les droits et libertés d'accès et de participation aux ressources nécessaires au processus d'identification culturelle développé tout au long de sa vie. Chaque personne est reconnue comme être de culture" (loi NOTRe, art. 103). Ainsi, chaque culture apporte des connaissances, des modes de vie et des visions du monde uniques. D'autre part, de nombreux groupes ont été culturellement opprimés ou rendus invisibles. Reconnaître leurs droits est une forme de justice et de réparation historique. Ensuite, lorsque les membres d'un collectif se sentent valorisés et respectés, le collectif dans son ensemble est plus à même de s'organiser et de participer. La cohésion sociale est ainsi renforcée et une société plus juste peut être construite.

Comme le mentionne Jean-Louis Laville et Anne Salmon dans Le travail Social Indiscipliné : "Si nous affirmons aujourd'hui avec force qu'il faut apprendre à croiser les savoirs pratique, théorique et expérientiel, c'est qu'ils ont été différenciés, séparés, hiérarchisés. Certains, nous le savons bien, ont été valorisés, d'autres ignorés". L'alimentation est notamment profondément liée à la culture. Dans un contexte collectif, les savoirs traditionnels, les recettes, les modes de culture et de conservation sont partagés, ce qui permet de préserver la diversité alimentaire et culturelle face à l'homogénéisation du système agro-industriel. Il est donc important de comprendre comment ces initiatives reconnaissent la dignité et les droits culturels, en particulier des personnes en situation précaire. Il s'agit d'observer dans quelle mesure ces initiatives favorisent la création d'espaces d'inclusion et de confiance.



Freins

Le cadre des financements pose tout de même des restrictions indirectes sur la reconnaissance des savoirs citoyens. Le droit à l'erreur et à l'expérimentation ne sont que peu financés par les appels à projets institutionnels (Bio Ariège-Garonne Hmmlab, 09) et il y a un enjeu à sortir de toute logique de stigmatisation (Caissalim, 31).

L'expertise citoyenne est difficilement reconnue par les "expert-e-s" en tant que telle, d'autant que les personnes ont généralement besoin d'une vulgarisation des propos tenus par ces mêmes "expert-e-s" (PETR Ariège, 09). Il est difficile de réellement mettre en valeur les connaissances des personnes concernées de manière concrète (AlimEco, 31).

Il serait faux de penser qu'il n'y a qu'en ciblant les personnes en situation de précarité qu'on va pouvoir changer les choses. Parce qu'en fait, les personnes aisées ont énormément de choses à apprendre et à comprendre sur leur place dans la société et la manière dont elles contribuent aussi au statu quo des choses (Caissalim, 31).

Sur la question de la dignité, les personnes sont très différentes, donc on ne peut pas faire de généralités sur ces ressentis. Il est par exemple difficile de juger avec ses propres critères et de déterminer qui a droit ou non à cette aide (Les Invisibles, 31).

Les personnes concernées sont principalement des femmes donc il y a des difficultés supplémentaires pour prendre la parole (Secours Catholique - Délégation Tarn-Aveyron-Lozère, 12).

Avant la pandémie COVID-19, Mix'Agrumes organisait des temps de rencontre (sensibilisation, concert, films, etc) avec Mix'Art Myrys... Malheureusement, la pandémie a mis fin à ces initiatives, qui se sont poursuivies de manière numérique. Ceci a permis de travailler à la préfiguration du groupement d'achats. Ils ont imaginé ensemble à quoi l'initiative ressemblerait au cours des sept prochaines années, et une étude exploratoire a été menée pour déterminer le coût d'une telle installation. Le déménagement de Mix'Art Myrys à La Grainerie (structure culturelle) oblige à engager d'autres façons de faire, la gestion culturelle y étant plus structurée.

Par ailleurs, c'est important de documenter et de faire le récit des initiatives, ainsi Mix'Agrumes produit une documentation résultante d'un voyage en Sicile. La question qui se pose est comment on s'empare de ce matériau et qui écrit le journal de bord, qui en fait récit ?

L'implication va aussi bien concerner des bénévoles que des personnes précarisées qui ne se sentent pas légitimes de pouvoir échanger avec les autres. Pourtant, parmi elles, certaines vont se révéler « un peu expertes » sur un sujet précis (*un peu comme les patients-experts*) et vont accepter plus. L'idéal est de parvenir à ce que tout le monde puisse être présent, mais tout le monde n'a pas envie de participer (Communauté de Communes du Haut-Allier-PAT CLS, 48).



Leviers

La mise en place d'un processus d'éducation populaire, où les rencontres sont planifiées sur le long terme, facilite la création et la longévité du collectif (Bio Ariège-Garonne Hmmlab, 09). Ainsi, des groupes de travail citoyens ont été constitués pour faciliter les réponses aux besoins du territoire (PETR Ariège, 09). Créer des réunions mensuelles, où chacun-e est entendu-e et écouté-e de la même manière, et s'exprime au travers de son expertise, c'est-à-dire, créer une culture d'égalité avec l'expérience de chacun-e (Tiers-lieu ORRIS, 09).

Il faut faire preuve de vigilance quant à la place accordée à chaque participant-e dans le groupe (Caissalim, 31). Ce qui est important est la création d'un espace de confiance et d'un cadre flexible pour que chaque habitant-e en fonction de sa situation se sente libre de venir ; les personnes sont venues car elles ont suffisamment confiance et qu'il y a une forme de réciprocité dans les échanges (Les Invisibles, 31).

Il est nécessaire de disposer d'outils communs pour déboucher sur de l'apprentissage sous forme d'auto-formation (Tiers-lieu ORRIS, 09).

La reconnaissance de l'expertise citoyenne se fait à travers des "trios". Le rôle du trio est de donner de l'assurance aux personnes, de ne pas s'embarquer s'il n'y a pas assez de monde et d'embarquer les gens qui proposent des idées. De cette manière, la confiance crée un espace inclusif (Caracole, 31).

Dans ce type d'initiatives, il faut réinterroger effectivement les expertises des personnes concernées et de savoir ce qu'on fait de notre parole experte, toujours un peu envahissante. Mais ce changement de posture reste difficile (Secours Catholique - Délégation Tarn-Aveyron-Lozère, 12).

Le format en assemblée valorise déjà l'expertise des citoyen-ne-s. Les techniques d'animation et la manière dont sont animées ces temps communs permettent de mettre les gens à l'aise et de faciliter la prise de parole. En créant un wiki commun (espace ressource en ligne), il a été possible de mener à bien collectivement le travail de valorisation, de capitalisation et de documentation des actions (Colibris, 30).

Pour valoriser les savoirs des personnes en situation de précarité, il est important de leur permettre de faire ce qu'elles savent faire, dans le partage et dans l'autonomie, pour qu'elles puissent s'emparer de ce qu'elles savent faire et pour en être fières. (AlimEco, 31).

À travers la cuisine, les savoirs des personnes sont reconnus et valorisés. Il y a vraiment des tâches pour tout le monde. L'alimentation, c'est l'interculturalité, la connaissance de l'autre et l'estime de soi. (Graines d'Avenir, 31).

Grâce à trois piliers (outils de production, montée en compétences, activité salariée), le travail des salariés en situation de transition professionnelle est valorisé. Bienveillance, fermeté, compréhension et individualisation des parcours, ont permis de créer un espace inclusif de confiance. Il faut être aussi innovant, ne pas rester dans leur pré-carré, qu'est l'insertion par l'Activité Economique. C'est pour cela qu'ils explorent d'autres pistes. (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

Créer des espaces de confiance et de cadres bienveillants permet de favoriser la parole des personnes en situation de précarité grâce à des temps de travail auxquels ils sont associés. Avant la reconnaissance des droits culturels, il y a tout un travail à faire au niveau du changement des habitudes de vie, notamment pour les demandeurs d'asile. C'est très pertinent de développer une culture du bien manger ensemble grâce à des ateliers cuisine conviviaux et informels (Communauté De Communes Du Haut-Allier-Pat Cls, 48). La reconnaissance des savoir-faire des participant-e-s autour de la table est nécessaire dans le cadre des ateliers cuisine, échanges de pratiques, événements afin de créer des espaces de confiance et mettre en valeur les compétences et vécus des personnes concernées (GAB 65).

La reconnaissance des droits culturels enlève certains freins grâce au dialogue et il faut se préoccuper beaucoup du vivre ensemble où le partage est important. L'association n'insiste pas sur l'aspect culturel mais dans les faits, en tient compte dans ses actions (Maillon Solidaire, 66).

EXEMPLES

GAB 65

Bio Pour tous et Quartiers Paysans (65)

➤ CONTEXTE

Le Groupement d'Agriculture BIO des Hautes-Pyrénées (GAB 65) est une association de développement de l'agriculture et de l'alimentation biologique créée en 1998 qui regroupe les acteurs de la bio du département des Hautes-Pyrénées : producteur·rice·s, transformateur·ice·s, distributeur·ice·s et citoyen·ne·s. Le GAB 65 a mis en place deux initiatives parmi l'ensemble de ses actions. La Bio Pour Tous (un programme autour de l'accessibilité alimentaire) et le projet "QUARTIER Paysans" (un programme de rencontre entre le monde paysan et le monde urbain des quartiers).

➤ OBJECTIFS

- Proposer des alternatives aux modèles agro-alimentaires industrialisés et mondialisés par :
- La promotion et le développement sur nos territoires d'une alimentation et d'une agriculture biologique, durable, de proximité, et qui répond aux besoins fondamentaux des populations
- -La défense des intérêts des agriculteurs et agricultrices bio ;
- Le renforcement des liens d'échange et de solidarité entre les adhérent·e·s ;
- La coopération avec d'autres acteurs locaux.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 5

- Programme BIO POUR TOUS :
Reconnaissance des savoir-faire des participant·e·s autour de la table dans le cadre des ateliers cuisine, échanges de pratiques et mise en place d'espaces de confiance.
- Projet Quartier Paysan :
Création d'événements et d'espaces d'échanges s'appuyant sur le savoir-faire, compétences et vécus des personnes concernées (monde paysan / monde urbain des quartiers).

Communauté de Communes du Haut Allier

Projet Alimentaire Territorial (48)

➤ CONTEXTE

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Haut Allier en Lozère a été lancé en 2018 à la suite d'un diagnostic réalisé par le Contrat Local de Santé (CLS) du même territoire. Ce diagnostic a porté sur le lien entre alimentation et santé des habitants de ce territoire.

Les dynamiques de PAT permettent quant à elles d'investir une grande partie des champs qui impactent notre alimentation. Ce projet se concentre donc sur la mise en place d'actions en faveur d'une alimentation durable, saine et accessible pour les habitants du bassin de Langogne.

➤ OBJECTIFS

- L'objectif principal du CLS est de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.
- Le PAT vise à relocaliser en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux, favorisant ainsi une alimentation saine, locale et durable.
- Travailler sur les questions d'accès à une alimentation de bonne qualité pour toutes et tous et faciliter les échanges avec des personnes concernées. Comment les personnes en situation de précarité peuvent-elles s'assurer une alimentation saine et avoir du pouvoir sur leur alimentation ?

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 5

- Écouter, connaître et prendre en compte l'expérience des personnes précarisées
- Créer des espaces de confiance et des cadres bienveillants pour encourager la parole des personnes
- Une offre alimentaire en libre-service qui répond au droit de choisir son alimentation
- Des ateliers de cuisine conviviaux et informels pour partager une véritable culture du bien manger
- S'adapter à un nouvel environnement [exemple : "comment faire fonctionner un four ?" à destination de demandeurs d'asile]

CRITÈRE 6

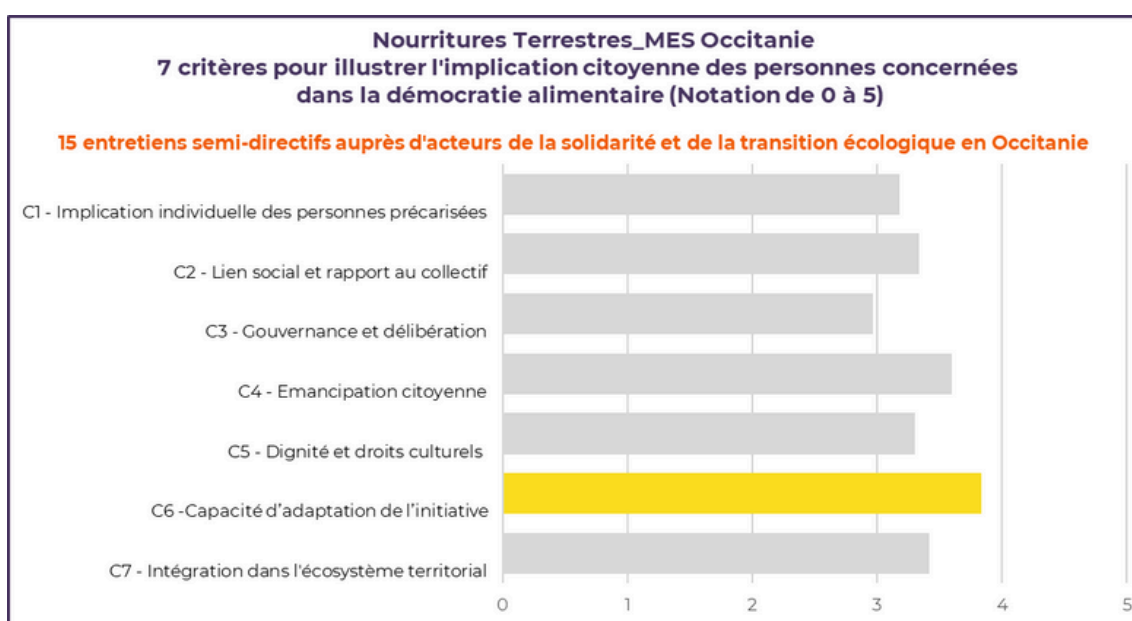
Capacité d'adaptation de l'initiative

Pourquoi ce critère ?

Tout projet social est confronté à des défis externes ou à des changements imprévus, surtout en cette période d'incertitudes. Il est donc important de développer la capacité d'adaptation ou de résistance. S'adapter implique d'être flexible, ouvert à l'apprentissage et capable de modifier ses comportements ou ses stratégies lorsque la situation l'exige.

Au sein d'une initiative, il est essentiel d'encourager la créativité et l'ouverture d'esprit pour adopter de nouvelles façons de penser, de travailler, de communiquer et de vivre ensemble. Il ne s'agit pas de renoncer à soi-même, mais de savoir intégrer le nouveau sans perdre son identité propre et ses valeurs. En d'autres termes, il s'agit de préserver l'identité du projet tout en évoluant. La résilience collective s'en trouve renforcée, car un groupe qui sait s'adapter est plus fort face à l'adversité. De plus, en s'adaptant, un collectif peut ouvrir le dialogue avec les autres, intégrer de nouvelles voix et s'enrichir de la diversité.

Cette étude vise à comprendre comment les différentes initiatives s'adaptent aux problèmes émergents, ainsi qu'aux besoins et aspirations de leurs membres respectifs. Il est également important de comprendre les facteurs favorisant l'innovation au sein de chaque initiative. Autrement dit, comment les personnes obtiennent de nouvelles idées, ont-elles des partenaires ou des personnes extérieures avec qui elles peuvent discuter pour élargir leur réflexion ou surmonter les difficultés. Enfin, il est important de savoir comment les personnes ont fait face aux changements et surmonté les défis, et si cela les a changé.



Freins

Le cadre du projet imposé par les financements limite l'adaptation du projet (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09). Parfois, le cadre financier peut alourdir les projets. (GAB 65). Il y a aussi des initiatives qui n'ont pas été concrétisées pour des raisons financières et organisationnelles (Tiers-Lieu Orris, 09).

Il y a beaucoup de personnes précarisées, qui n'ont pas accès à des lieux comme celui-ci parce que le fait est que ces lieux sont peu nombreux (Les Invisibles, 31).

La capacité d'adaptation est déterminée par le nombre et la disponibilité des personnes, ainsi que par leur volonté d'assumer l'ampleur du projet. En général, on se demande si le public partage l'urgence de remettre en question telle ou telle partie du projet. En fait, c'est souvent par ignorance que l'on se dit : " Bon, ça ne va pas répondre, ...". C'est souvent en expliquant les choses, en verbalisant, que les malentendus se dénouent (Mix'Agrumes, 31).

L'activité n'a de sens que s'il y a des besoins sur le territoire, exprimés ou pas, que ce soit au niveau des besoins sociaux, en matière d'accompagnement des politiques publiques, au niveau agricole ou au niveau des activités environnementales ou des activités liées aux circuits alimentaires de proximité (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

C'est assez difficile de comprendre comment pérenniser et soutenir les initiatives et faire en sorte que ces actions ne soient pas déstabilisées pour une raison ou pour une autre (Communauté De Communes Du Haut-Allier-Pat Cls, 48).



Leviers

Avoir un lieu physique est un élément moteur pour la dynamique de l'initiative et essentiel dans sa capacité à s'adapter (HmmLab, 09). S'appuyer sur le tiers-lieu en tant que lieu fédérateur permet de créer du lien et de valoriser l'interculturalité. Grâce à l'union entre le public et le privé, le tiers-lieu se distingue par son caractère atypique, basé sur l'hybridation des ressources. L'élaboration d'un budget plus en adéquation avec les réalités qui s'effectuent sur le long terme (Tiers-Lieu Orris, 09).

La capacité d'adaptation de l'initiative est indissociable de la participation citoyenne (PETR Ariège, 09). C'est lorsque l'équipe est devenue un véritable collectif que la capacité d'adaptation de cette initiative a été démontrée. Il y a plein de gens à l'intérieur de Mix'Agrumes (31) qui sont complètement investis dans des actions sociales, qui sont très au fait des conditions de vie et des besoins des personnes précarisées. Du coup, les choses se mettent en place assez rapidement. Il y a un consensus très rapide.

Les forces motrices du projet sont la volonté individuelle et collective, l'ouverture et la souplesse du cadre (Les Invisibles, 31). L'adaptation se fait de manière naturelle grâce à la gouvernance partagée. Les personnes investies sont très à l'écoute des besoins de chacun. De plus, l'arrivée de nouvelles personnes et la diversité des âges contribuent aussi à la capacité d'adaptation de l'initiative (Graines d'Avenir, 31).

Comme l'accompagnement est conçu en collaboration avec les acteurs du territoire, dont les citoyen-ne-s, l'initiative s'adapte beaucoup mieux. L'assemblée a été définie par les citoyen-ne-s, qui la construisent (Colibris, 30). En cas de conflit, l'association Caracole (31) encourage le dialogue. Quant à Alimeco (31), la communication ouverte permet d'ajuster au quotidien ce que les personnes font et la manière dont elles le font.

Les principales forces motrices sont les personnes qui connaissent l'ADN de la structure. C'est en fait tout l'écosystème qui est moteur, avec plusieurs structures qui se connaissent déjà depuis longtemps (Graines d'Avenir, 31).

La capacité à savoir saisir de nouvelles opportunités, permet d'être crédible au niveau de l'ensemble des parties prenantes et des acteurs du territoire. Un projet pédagogique et un projet d'établissement clairs permettent à la structure d'avancer. La vraie force de la structure est sa capacité d'adaptation qui repose sur son inscription dans le territoire et sur sa connaissance du territoire POUR et AVEC le territoire (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

Un pilotage rigoureux permet de prendre du recul et de favoriser la capacité d'adaptation de l'initiative. La pérennité du projet dans le temps permet de consolider le programme et d'innover (GAB 65).

Le Maillon Solidaire (66) s'adapte par exemple lorsque la « ramasse » (récupération des surplus alimentaires) est plus important et volumineux. Pour anticiper, la logistique est simulée en amont avec les établissements donateurs.

EXEMPLES

Secours Catholique (12)

Délégation Tarn-Aveyron-Lozère

➤ CONTEXTE

Secours Catholique CARITAS France en Tarn-Aveyron-Lozère sont tous ensemble engagés pour davantage de solidarité. Tout commence à la suite de la période du Covid-19 et au confinement, où le budget d'aide alimentaire a doublé. Arrivée de nouvelles personnes en précarité alimentaire et demandant une aide. Mise en œuvre d'un diagnostic partagé de l'aide alimentaire en Aveyron, avec les personnes concernées.

➤ OBJECTIFS

- Mener un diagnostic tripartite : un pôle avec les institutionnels et les associations de l'aide alimentaire, un pôle avec les producteurs-riceuses locales, un pôle avec les personnes directement concernées par la question de l'aide alimentaire
- Création de trois groupes Focus

➤ ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LE CRITERE 6

- Pour donner envie et s'inspirer, le collectif s'est déplacé avec des membres de la Confédération Paysanne et d'autres associations afin d'essayer ses propres pratiques et partager des méthodes.
- Les forces motrices de l'initiative sont de mettre autour de la table ces trois parties prenantes (personnes concernées, producteurs-ices institutions/associations) qui ne se sont jamais parlées.
- Ce n'est pas de l'innovation sociale « extraordinaire », avec un modèle économique original, mais on est une mise en relation, et le fait d'être à l'écoute de personnes que nous n'aurions jamais rencontrées ailleurs.

Mouvement Colibri (30)

➤ CONTEXTE

Le Pays d'Uzès, situé dans le Gard (30), fait partie des trois territoires accompagnés dans le cadre du projet Territoires d'Expérimentation. Il s'agit d'un projet pilote initié au sein du Mouvement Colibris pour accompagner des territoires vers des modes de vie sobres, solidaires, résilients et respectueux du vivant, en utilisant une approche systémique afin de traiter les problématiques du territoire de manière globale, et non compartimentée comme cela est habituellement fait.

➤ OBJECTIFS

- Ramener la coopération et le dialogue entre les acteurs en discutant des objectifs qu'ils et elles souhaitent atteindre et des moyens pour y parvenir,
- Se rapprocher des publics non convaincus et les associer aux démarches,
- Impulser une assemblée citoyenne multi-acteurs,
- Créer un espace-test agricole.

➤ ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LE CRITERE 6

- L'assemblée a été définie par les citoyen-ne-s, qui l'ont construite.
- Amener de la matière, de la réflexion sur la manière dont on passe de la consultation à la co-décision, ainsi que sur sa composition et le retour d'expériences d'autres territoires.
- Apporter des conseils pour que les territoires puissent prendre des décisions qui soient le plus adaptées et le plus juste possible.
- Diffuser et échanger avec les publics sur les sujets d'agriculture ou d'alimentation.

CRITÈRE 7

Intégration dans l'écosystème territorial (coopération, plaidoyer commun) et de transformation systémique sur le long terme (le modèle économique, son inscription dans le temps)

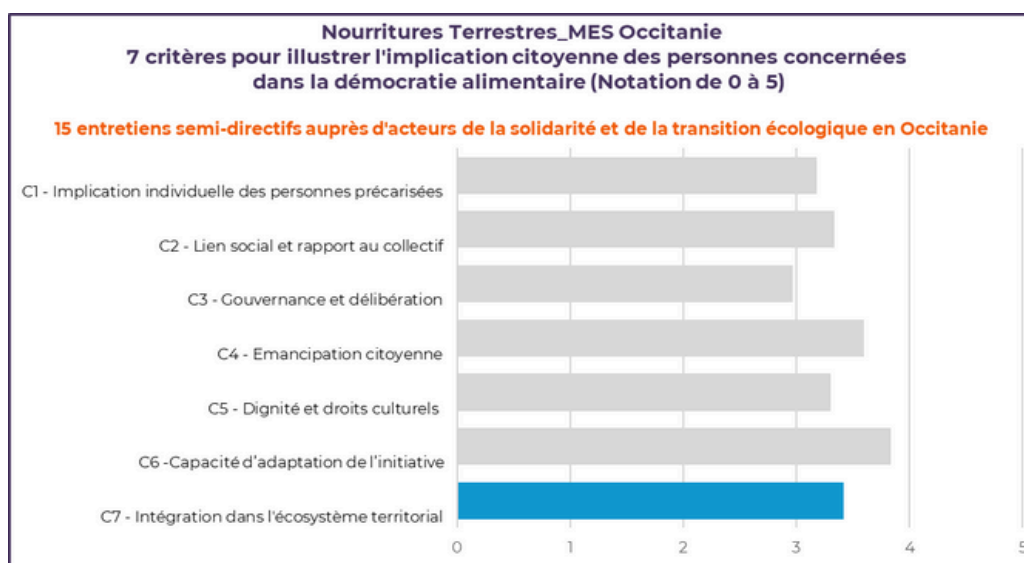
Pourquoi ce critère ?

Une initiative ne peut agir seule, car elle fait partie d'un territoire vivant, avec d'autres acteurs sociaux, économiques, politiques et culturels. En se connectant à son environnement, elle peut tisser des liens avec d'autres organisations ou communautés, créant ainsi un réseau qui favorise les actions conjointes, la visibilité des causes et la pression politique pour modifier les réglementations nationales ou européennes ou influencer les politiques publiques territoriales.

Il ne s'agit plus seulement de délibérer en interne, mais aussi d'influencer l'extérieur. De cette manière, la transformation systémique (telle que vue dans le critère 4) ne reste plus seulement au sein du collectif porteur de l'initiative, mais s'opère également sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, il est essentiel de travailler dans une logique écosystémique, fondée sur l'interdépendance, la coopération et la mise en œuvre de synergies.

La recherche-action portée par le MES France¹ a montré que les écosystèmes de l'Économie sociale et solidaire et de la transition « peuvent être favorables à la coopération territoriale mais aussi à des relations de coopération, des processus de différenciation et spécification ». Les initiatives de démocratie alimentaire apportent des preuves de coopérations plus transformatives.

Cette étude est l'occasion de comprendre quels changements systémiques l'initiative a apportés. Si l'initiative souhaite mener un plaidoyer pour réaliser ces changements, il est important d'en connaître les points clés ainsi que la façon dont le plaidoyer est perçu par les membres de l'initiative et si les personnes participent à son élaboration. Il est également important d'appréhender les liens avec les autres acteurs du territoire et la manière dont ils ont été établis. Comment ont-ils fait pour faire connaître leur projet, leur modèle ou leur méthodologie sur leur territoire ?



¹ Recherche action MES France (2020-2023) « l'innovation sociale et citoyenne au service du développement économique des territoires vers une transition écologique et solidaire », <https://fondation.credit-cooperatif.coop/mouvement-pour-l-economie-solidaire-mes>
Fiches action https://fondation.credit-cooperatif.coop/sites/default/files/2023-04/Fiches%20MES_web_light.pdf

Freins

Pour certaines initiatives, **le travail de plaidoyer** n'a pas encore été effectué. Et ne semble pas capital (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09). Ou bien, il n'y a pas de travail collectif de plaidoyer sur le moment, même si cela peut être souhaité car la priorité est de définir d'abord, la raison d'être de la structure (Tiers-Lieu Orris, 09). Pour d'autres, le plaidoyer est associé à l'action, au FAIRE, ainsi Caracole (31) n'a pas de projet politique clairement formulé mais est très à l'écoute des critiques et propositions alternatives, et souhaite expérimenter ces dernières avec des « gens de bonne volonté ». Évidemment, répondre à l'appel à projets du département c'est entrer dans une logique de financement public (minimale et justifiée) et cela impose de questionner le rapport au territoire, au plaidoyer et à la reconstruction des politiques publiques. Le plaidoyer se fait autour de la capacité, reconnaissance de l'initiative citoyenne, plutôt que d'être directement lié à la question alimentaire (Mix'Agrumes, 31).

Le travail de plaidoyer commun se poursuit dans des logiques d'action, de coopération et de décloisonnement, par exemple relier les systèmes alimentaires aux questions de santé. Avoir un plaidoyer plus global est une nécessité car le niveau local est insuffisant. En effet, même en travaillant dans le meilleur contexte de production et de consommation alimentaire ou de démocratie alimentaire, si la publicité pour des produits alimentaires gras, sucrés et salés, à l'heure d'écoute des enfants, continue, tout ce travail perd son sens et sa cohérence. Il doit y avoir une politique plus générale et cohérente sur ces sujets. Si on souhaite des évolutions significatives, si on souhaite déterminer les indicateurs qui impactent la santé, il faut un véritable plaidoyer commun. (Communauté De Communes Du Haut-Allier-Pat Cls, 48). Il est aussi fondamental de porter un plaidoyer pour financer et accompagner les projets locaux aussi bien auprès des financeurs et des pouvoirs publics, que des acteurs sociaux de l'aide alimentaire. Par contre, la formulation des plaidoyers est difficile car elle doit servir à deux mondes distincts (l'aide Alimentaire et le monde agricole), tout en intégrant des sujets de santé, des sujets environnementaux, économiques et de solidarités (GAB 65).

Il existe des freins à la participation : le temps de travail ou d'activité. Lorsqu'il y a duplication des efforts, les personnes, et par conséquent l'implication, s'épuise. (PETR Ariège, 09). Parfois, une petite partie du collectif est intéressée, tandis que l'autre partie, pour diverses raisons, n'est pas du tout impliquée. (Maillon Solidaire, 66). Il arrive que les initiatives soient très visibles et reconnues dans l'écosystème territorial, mais qu'il y ait tout un "monde" qui ne s'y intéresse pas du tout (GAB 65).

Il y a ceux qui disent « Moi j'ai juste besoin de nourriture ou d'argent pour subvenir à mes besoins. Ne me parlez pas d'implication, de liens sociaux. J'ai ma vie, elle me va bien, moi je crève juste la dalle, et après le reste, ça ne m'intéresse pas. Si j'avais de quoi subvenir à mes besoins, je ne serais pas là et je ne serais pas à vous demander quoi que ce soit. Je ne suis pas intéressé pour vous rencontrer, j'ai déjà assez à gérer donc ne m'obligez pas en plus à participer ». C'est une réalité qu'il faut respecter. (Maillon Solidaire, 66). Souvent beaucoup de gens pensent à la place des personnes et "il existe de gros écarts entre ce qui est proposé et ce que les gens veulent réellement" (Les Invisibles, 31).

Il n'y avait pas de projet structuré. Il a été nécessaire de définir un discours et un positionnement commun dans le collectif, avec l'appui de Territoires à Vivres (AlimEco, 31).

Les déplacements dans un contexte rural se posent de manière cruciale : est-il pertinent d'imposer indirectement aux personnes vivant dans des communes plus éloignées d'emprunter leur voiture pour participer aux réunions ? (Tiers-Lieu Orris, 09)

Leviers

De **nouveaux processus démocratiques** sur les questions alimentaires peuvent amorcer la création d'un système différent et adapté (HmmLab, 09). Le principal changement systémique est lié au regard porté sur les personnes concernées par des situations de précarité et la place qu'on leur laisse dans la prise de décision : les bénévoles des institutions de l'aide alimentaire ne doivent pas les voir comme des bouches à nourrir ou des personnes qui viennent faire la queue. Les personnes concernées doivent être respectées notamment lorsqu'elles refusent certains aliments pour des raisons culturelles (Secours Catholique - Délégation Tarn-Aveyron-Lozère, 12).

Le projet **Caissalim** s'inscrit dans le **plaidoyer commun** de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA). L'idée, c'est vraiment la transformation du système alimentaire vers une démocratie alimentaire par la mise en place de politiques publiques de SSA. Le travail de plaidoyer n'a pas encore été effectué, mais l'objectif est de le créer d'ici 2026 (Colibris, 30). Le plaidoyer de la structure est toute la mission qui est la leur au quotidien et sur laquelle ils communiquent au quotidien. Le plaidoyer, c'est la façon de s'inscrire sur le territoire (Croix-Rouge Insertion CAPDIFE, 34).

L'essaimage se fait au travers de la transmission de connaissances plutôt que par l'application d'une méthodologie (Bio Ariège-Garonne HmmLab, 09) ou au travers des fiches pratiques et un MOOC numérique (Colibris, 30), ou bien encore par un processus d'accompagnement et d'échanges de pratiques (Graines d'Avenir, 31).

Pour favoriser la participation citoyenne des personnes concernées, privilégier des rencontres adaptées aux contraintes horaires des participant-e-s pour lever les freins à la participation et concentrer la participation citoyenne sur un projet structuré est essentiel pour en maximiser l'implication sur le territoire (PETR Ariège, 09). Pour les bénévoles, la formation est un véritable levier car il y a pas mal de possibilités pour financer des formations de bénévoles (Maillon Solidaire, 66). Pour Caracole, le collectif écoute comment chacune des personnes réagit à ses contraintes personnelles et sociales et la solidarité et l'expérimentation sont des leviers qui permettent de favoriser la participation des personnes précarisées. Chez les Colibris, l'assemblée travaille avec un règlement intérieur qui contient les principes éthiques qui la régissent.

Pour que ce type d'initiatives puissent continuer à exister, il faut aussi savoir faire confiance aux habitant-e-s et que les politiques publiques ne réagissent pas uniquement à ce qui a été décidé institutionnellement pour les habitant-e-s mais les écoutent et construisent avec les habitant-e-s des appuis adaptés en fonction des besoins et demandes énoncées. Il faut laisser la place à la spontanéité. Ce n'est pas une question d'avoir plus de budget, mais plutôt d'avoir un lieu plus vivant, sans temps morts, avec encore plus d'horaires d'ouverture et une bonne gestion (Les Invisibles, 31).

Pour s'intégrer à l'écosystème territorial, il faut une alimentation de qualité, soutenir les producteurs et permettre l'accès à cette alimentation de qualité à tous et à toutes (Graines d'Avenir, 31). Si la rentabilité économique, la capacité à tenir une initiative comme une boutique, sont jugées de manière quantitative, la mixité sociale et intergénérationnelle sont quant à elles jugées de manière qualitative. Le projet est extrêmement intégré dans l'écosystème local car il se base sur de l'hyper-local avec un circuit très court (Graines d'Avenir, 31). Il faut s'appuyer sur les organisations de l'espace géographique, ce qui permet d'amorcer le soutien des collectivités (PETR Ariège, 09). La proximité géographique favorise la création de liens (Tiers-Lieu Orris, 09).

Mix'Agrumes (31) envisage sa relation avec le territoire sous l'angle du travail en commun : il s'agit de tisser ensemble, à partir de sa propre pratique, ce qui peut faire déjà du commun mais aussi être complémentaire par rapport à ce qui se fait déjà par d'autres acteurs. Pour la Croix-Rouge Insertion CAPDIFE (34), il faut disposer d'un ancrage dans l'écosystème territorial grâce à la participation à des actions de territoire et poursuivre l'inscription de logiques partenariales territoriales dans des logiques nationales.

EXEMPLES

Caissalim (31)

➤ CONTEXTE

La Caisse d'alimentation de Toulouse s'inspire de la proposition politique de Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) portée par le Collectif national pour une SSA. La caisse citoyenne d'alimentation, Caissalim regroupe des habitant-e-s, citoyen-ne-s qui vont décider des critères de production, transformation et distribution de leur alimentation.

➤ OBJECTIFS

- Construire une capacité d'action des citoyen-es sur leur alimentation et sur les enjeux de la transition écologique,
- Assurer un accès digne pour toutes et tous à une alimentation de qualité et choisie,
- Soutenir les professionnel-le-s de l'alimentation (paysan-e-s, artisan-e-s, magasins, restaurants, etc.) engagé-e-s dans des pratiques durables pour la transition des systèmes alimentaires.
- Contribuer à la mise en place d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation nationale.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 7

- Le projet Caissalim s'inscrit dans le plaidoyer commun de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA).
- Caissalim s'est rapproché de Bio Ariège Garonne, de la Maison Paysanne de l'Aude, ainsi que de la Caisse Commune de Montpellier pour construire un plaidoyer commun adressé à la Région Occitanie et demander des soutiens financiers et la mise en place d'espaces de concertation
- Cette initiative est perçue comme un potentiel d'espaces d'expérimentations pour co-construire des politiques publiques.

Bio Ariège Garonne (09)

➤ CONTEXTE

Bio Ariège-Garonne est composé de producteur-ice-s en bio ou en conversion, ainsi que d'acteur-ice-s du territoire qui soutiennent l'agriculture biologique. Cette association est chargée de l'initiative "Hmm Lab", un living-lab qui se construit comme un espace d'expérimentation citoyenne pour changer et/ou consolider les pratiques alimentaires et agricoles durables sur un territoire rural. Adossé à un Projet Alimentaire Territorial des Pyrénées Ariégeoises, il constitue la fabrique d'un système agri-alimentaire local et durable.

➤ OBJECTIFS

- Fonctionner comme une communauté d'enquête en construisant «chemin-faisant» un futur désirable et atteignable par toutes et tous. En d'autres termes, il s'agit de prototyper une démocratie alimentaire.
- Appréhender les transitions alimentaires du territoire dans leurs composantes collectives, publiques et professionnelles.
- Améliorer l'accès au dispositif des personnes en situation de précarité en créant des communautés de proximité et en mettant en débat les changements visés.
- Impliquer d'autres acteurs des systèmes agri-alimentaires, notamment les producteur-ice-s et distributeur-ice-s.
- Développer des connaissances scientifiques sur l'opérationnalisation des courants philosophiques (pragmatisme et hédonisme alternatif) qui sous-tendent ce projet pour mieux interpréter une transition agro-alimentaire en cours, d'en penser l'accompagnement et de former ses acteur-ice-s

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 7

- L'initiative est très intégrée dans le territoire, tant institutionnellement grâce aux liens avec les élu-e-s locaux qu'auprès des citoyen-ne-s, car les expérimentations sont menées en petits groupes.
- Le Hmm Lab défend une autre approche de la recherche, qui permet l'expérimentation. Il revendique le droit à l'expérimentation et à l'erreur.
- Ils ont créé des rapports et documents de valorisation méthodologique servant à établir des comptes-rendus. Ces documents permettent également d'apporter un regard analytique sur les actions menées.

PETR Ariège (09)

Hmm Lab

➤ CONTEXTE

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Ariège est un outil de coopération, de mutualisation et d'innovation territoriale. C'est sur ce territoire qu'un Projet Alimentaire Territorial supra-communautaire a été mis en place, labellisé PAT en 2021. Le PETR a choisi de créer une instance spécifique avec l'émergence du PAT : un Conseil local de l'alimentation (CLA). Le Conseil local de l'alimentation a pour mission de suivre l'émergence du projet et son évolution.

➤ OBJECTIFS

- Soutenir la transition de notre système alimentaire territorial vers plus de durabilité, de justice sociale et de résilience face aux défis climatiques et sociétaux actuels.
- Mobiliser les acteurs socio-économiques, acteurs politiques et acteurs citoyens, dans un même espace.
- Promouvoir un modèle de développement durable et d'améliorer la compétitivité, l'attraction et la cohésion territoriale.

➤ ACTIONS MISES EN OEUVRE POUR LE CRITERE 7

- Pour éviter d'essouffler les « gens » et la participation, ils identifient les synergies et les complémentarités afin d'éviter les doublons entre le Conseil de Développement (CoDev), les différents forums, les autres dynamiques de projets et initiatives territoriales.
- Des rencontres adaptées aux contraintes horaires des participant-e-s sont privilégiées afin de lever certains freins à la participation.
- Concentrer la participation citoyenne sur un projet structuré est essentiel pour en maximiser l'implication.
- Leur soutien est amorcé grâce à l'appui des organisations de l'espace géographique des collectivités.

Ce livret “Nourritures Terrestres” a été conçu comme un recueil, ou plutôt une cueillette auprès des personnes investies professionnellement ou bénévolement dans 15 initiatives de démocratie alimentaire en Occitanie. Il s’agit bien sûr d’une contribution modeste aux connaissances existantes sur le champ de la démocratie alimentaire. Ce livret est associé aux 15 restitutions d’entretiens disponibles en format numérique.

Pluralité de regards, singularité des initiatives...nos premiers constats ont été marqués par les différences de statuts, de modèles économiques des initiatives et de positionnement dans les territoires. Nous avons alors tenté de mêler les perceptions, les avis et les pratiques des collectifs au travers des sept critères choisis pour appréhender l’implication des personnes concernées par les précarités alimentaires.

Il en ressort qu’aujourd’hui, ces organisations collectives et sans doute bien d’autres inscrivent leurs activités dans le champ de transformation sociale et de la transition. Elles ne réduisent pas l’implication citoyenne à un taux de participation, à un niveau de satisfaction et encore moins à une obligation coercitive de participation. Il s’agit plus de faire en sorte que l’émancipation des personnes soient une réalité, l’exercice patient d’une citoyenneté à mettre à jour en s’exigeant à faire AVEC les personnes concernées et écouter. On parlera plutôt de co-apprentissages, de rappropriation mutuelle de systèmes alimentaires locaux et de se donner des clés pour une capacité politique, individuelle et collective, qui ne va pas de soi.

Les Nourritures Terrestres, c’est évoquer sans détour un manque concret : la faim ¹. 10% des Français·e·s se déclarent en situation d’insuffisance alimentaire quantitative. 51% des Français·e·s se déclarent en situation d’insuffisance alimentaire qualitative. 34% des Français·e·s en situation de précarité alimentaire déclarent se restreindre sur la consommation des fruits et légumes frais. 16% des ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté ².

Le travail des acteurs et actrices rencontrés invite à concevoir les systèmes alimentaires comme un « commun ³ » à remettre à jour notre Table des Droits humains fondamentaux, économiques, culturels et sociaux, à pouvoir expérimenter de nouvelles formes de solidarité, joyeuses et solidaires (de la gratuité ⁴ aux échanges non monétaires et monétaires) et à concevoir de nouvelles formes de dispositifs publics de participation citoyenne pour la démocratie alimentaire.

Et là, des nourritures délicieuses attendaient que nous en eussions faim ⁵...

Le Mouvement pour l’Économie Solidaire Occitanie

¹ Knut Hamsun, La Faim, Edition Archipoche, 2023

² Sources: CREDOC, enquête CAF (Comportements et Attitudes alimentaires en France), octobre 2024 (chiffres 2023), Enquête INSEE (Édition 2024) “Transformations de l’agriculture et des consommations alimentaires” (chiffre 2020)

³ Elinor Ostrom, Gouvernance des biens communs, Pour une nouvelle approche des ressources naturelles. Edition De Boeck Supérieur, Coll.Planète en jeu. 2010

⁴ Emmett Grogan. Ringolevio. Edition L’Echappée 2009 [Emmett Grogan, tête pensante des Diggers, a organisé Los Angeles des distributions quotidiennes de repas gratuits pour des centaines de personnes, intégrant cette action dans leur démarche de créer une société libre et gratuite en cultivant l’idée que tout doit être accessible sans coût]

⁵ André Gide, Les Nourritures Terrestres, JDH Editions, 2022.

Mouvement pour l'Économie Solidaire France (2021). **Manifeste pour une citoyenneté favorisant la démocratie économique.** MES France. <https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/Contribution%20MES.pdf>

VILLE J.-L. (2022). **L'économie solidaire en mouvement, Toulouse**, Éditions érès, ISBN : 9782749276373
 FRAISSE L. ; HENRY M.-C. ; LAVILLE J.-L. (2024). **Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire. Toulouse**, Éditions érès, ISBN : 9782749280769

Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA). (2025). *Etudes «Profils» qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire ?* https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2025-02/Etude%20profils%202025_%20Banques%20Alimentaires_0.pdf

PATUREL D. ; NDIAYE P. (2020). **Le droit à l'alimentation durable en démocratie.** Nîmes, Champs social, https://champsocial.com/freebook-Le_droit_l_alimentation_durable_en_d_mocratie.1168.pdf

FRAISSE L. (2022). **L'innovation sociale et citoyenne au service du développement économique des territoires vers la transition écologique et solidaire.** MES France, https://www.le-mes.org/IMG/pdf/rapport_mes_web.pdf

Toute l'Europe (2022). **Le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) soutient l'action des banques alimentaires.** <https://www.touteleurope.eu/l-europe-en-region/le-fonds-europeen-d-aide-aux-plus-demunis-fead-soutient-l-action-des-banques-alimentaires/>

Les carnets Carasso (2023). Renforcer la résilience alimentaire des territoires. Quels apprentissages de la crise Covid-19 ?, Fondation Daniel et Nina Carasso.

Fondation Daniel & Nina Carasso (s.d.). Enjeux et priorités de l'alimentation durable. <https://www.fondationcarasso.org/axe-alimentation-durable/enjeux-priorites/>

Fondation Daniel & Nina Carasso (s.d.). Démocratie et justice alimentaires. https://www.fondationcarasso.org/axe-alimentation-durable/thematiques/democratie-alimentaire/fbclid=IwY2xjawJ46xZleHRuA2FlbQixMQABHk5925Kz0c3u3gFLikdYVwQGdSRoQJSj4LcKlrgXUah8uwH4nBMWG1KgMm_aem_zw_BPqW9mCdGNZKDDdXbWw

RAMEL M. ; BOISSONNAT PELS Y. H. ; SIBUÉ-DE CAIGNY C. ; ZIMMER M.-F. (2016). **Se nourrir lorsqu'on est pauvre - Analyse et ressenti des personnes en situation de précarité.** Editions Quart Monde

RAMEL M. (2022). **Le droit à l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France.** [Thèse de doctorat, Université de Tours] HAL. <https://hal.science/tel-03639344v1/file/Ramel%20Magali%20The%CC%80se%202022%20-%20Le%20droit%20a%CC%80%20l%27alimentation%20et%20la%20lutte%20contre%20la%20pre%CC%81carite%CC%81%20alimentaire%20en%20France.pdf>

LECURU A. (2022). **Comment impulser la transition agri-alimentaire grâce au déploiement systémique du Projet Alimentaire Territorial du Pays Pyrénées Méditerranée?** [Mémoire de Master, Université de Caen Normandie] <https://www.payspyreneesmediterranee.org/mbFiles/documents/thematiques/alimentation-durable/pat/rapport-de-stage-agathe-lecuru-m2-ddsc-version-finale.pdf>

BOREL A. (2022). **Interprétation et mise en pratique des concepts de justice et démocratie alimentaire par des acteurs collectifs dans le territoire du PETR de l'Ariège.** [Mémoire de Master, Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole]. https://www.petrarriage.fr/Images/alimentation/DIAGNOSTIC/Memoire_stage_PAT_VF.pdf

BAR, J. (2023). **Se mobiliser avec les personnes en précarité. Pour un accès à une alimentation choisie et de qualité. Territoires à Vivres.** COHEN, L. (2003). *A Consumers' Republic: The Politics of Mass Consumption in Postwar America.* Knopf Doubleday Publishing Group.
 COSSE M. ; LE JEUNE S. ; SÉCHER C. (2022). **La Démocratie Alimentaire En Actions. Résolis et RTES.**

GENTY G. (2025). **Animer la démocratie alimentaire : Comment concevoir des Parcours d'apprentissage citoyens ? Réseau CIVAM** <https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/type-de-document/guide-technique/guide-animer-la-democratie-alimentaire/>

Programme ensemble bien vivre, bien manger du Secours Catholique - Caritas France. (2024). *L'injuste prix de notre alimentation.* Ville de grande-synthe, <https://www.calameo.com/books/004514789cd454cfb84c5>
 Mouvement international pour la souveraineté alimentaire. (s.d.). *Newsletters Nyéléni, toutes les éditions.* <https://nyeleni.org/fr/toutes-les-editions/>

Caravalim (s.d.). Mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation. <https://caravalim.org/?PagePrincipale> WALSER M. ; MARIE J. ; GATIUS M. (2025).

Solidarités alimentaires et participation des personnes concernées : enjeux et initiatives inspirantes. Chaire UNESCO Alimentations du monde, https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/01_enbref_no5_7mars.pdf

Haute-Garonne le département (2024). **Rapport final des travaux : de l'assemblée citoyenne sur la transition écologique du territoire haut-garonnais.** Conseil Départemental de la Haute- Garonne. <https://www.calameo.com/read/00447124812c51440867e?page=1>

Conseil Départemental de la Haute-Garonne (2024). Le droit de bien manger. <https://www.haute-garonne.fr/dossier/bien-manger>

REMERCIEMENTS

Un remerciement particulier aux 15 structures participantes répartiées sur 8 départements :

Bio Ariège Garonne (09), PETR de l'Ariège (09), Tiers-Lieu Orris (09), Secours Catholique, Délégation Tarn-Aveyron-Lozère (12), Mouvement Colibris Pays d'Uzès_Gard (30), AlimEco (31), Caissalim (31), Caracole (31), Graines d'Avenir (31), Les Invisibles (31), Mix' Agrumes (31), Communauté de Communes du Haut Allier_Projet Alimentaire Territorial (48), Croix Rouge, Insertion-Capdife (34), GAB 65 (65), Le Maillon Solidaire (66)



Mouvement pour l'Economie Solidaire Occitanie

Siège postal: 2 rue de Lizop, 31 100 Toulouse

Bureaux: 43 rue Bayard, 31 000 Toulouse

Association loi 1901 - @MesOccitanie

N° SIRET : 927 803 049 00018

Organisme de formation n° 76311304731

contact@mes-occitanie.org ✉ <https://mes-occitanie.org/> ✉ <https://linktr.ee/mesoccitanie>

